Government of Canada | Gouvernement du Canada

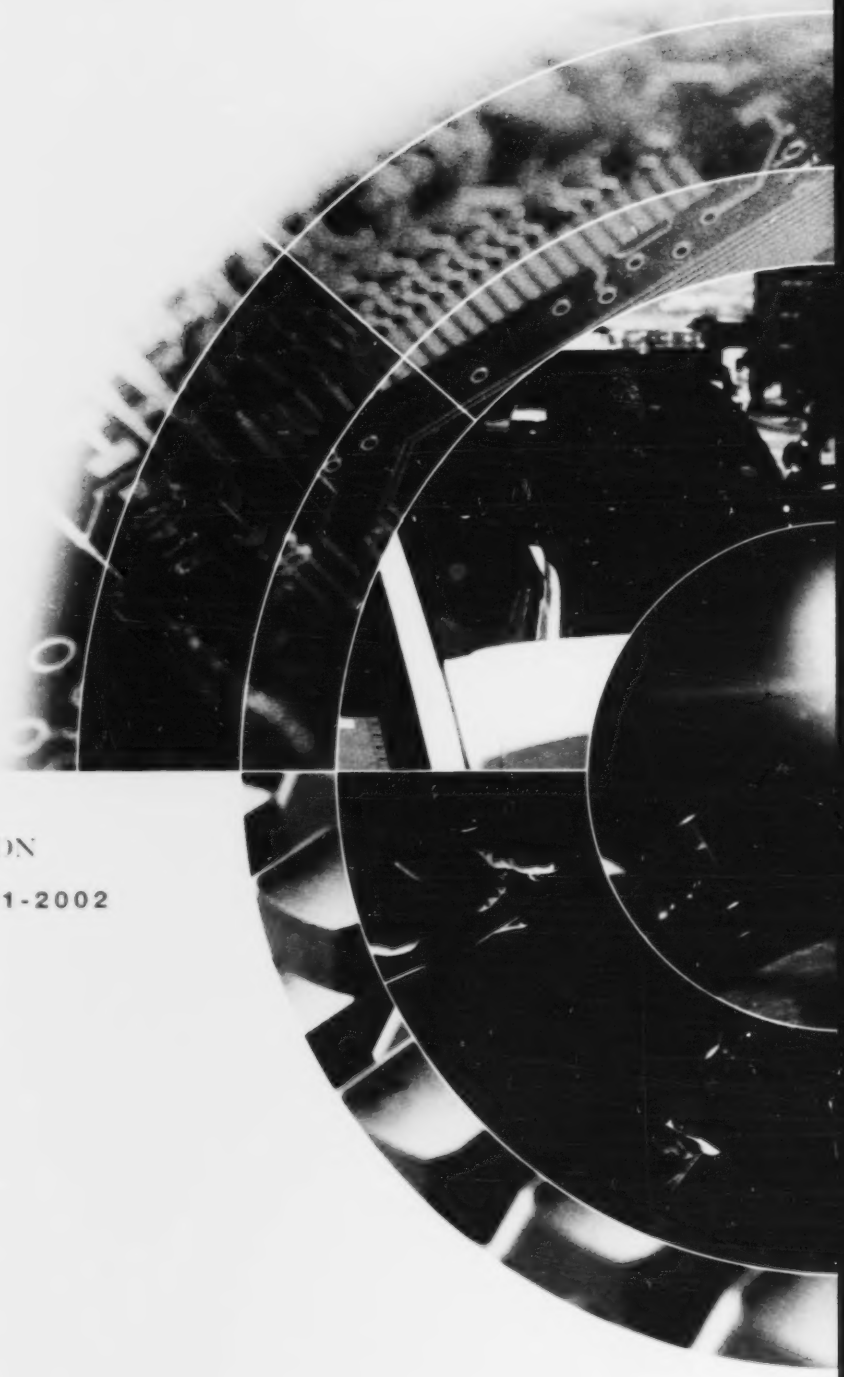

INTEGRATED JUSTICE INFORMATION

progress report 2001-2002

INTEGRATED JUSTICE INFORMATION

INTEGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE

Canada

103-02989/

Enhanced public safety through better, faster criminal justice information exchanges

The vision of integrated justice information is a vision of partnership, of communication. It is the vision of a criminal justice system in which essential information is shared quickly and easily among all participants – law-enforcement agencies, the courts, correctional authorities and others – with the aim of continuously enhancing public safety.

Since 1999, the Integrated Justice Information Secretariat of the Solicitor General and its partners have worked together to realize this vision – for the good of all Canadians.

COMMITTED to Public Safety

Creating a Canada Public Safety Information Network

The concept of integrated justice information is broadly recognized as an essential next step for criminal justice systems. Capitalizing on advanced networking technologies to forge closer ties among agencies involved in the criminal justice process, integrated justice information enables effective information sharing.

The Integrated Justice Information Secretariat (IJIS) of the department Solicitor General Canada was established to help the members of Canada's federal criminal justice community realize the benefits of integrated justice information. Since 1999, it has done so by coordinating, leading and facilitating the development of the Canada Public Safety Information Network (CPSIN).

Understanding CPSIN

CPSIN is not a network in the purely technological sense. It is a coming together of criminal justice partners to create a structured environment in which technology plays a role and through which information is shared. Its initial five-year development and implementation phase – of which 2001-2002 marked the mid-point – concentrates on laying the necessary technological foundation and establishing relevant policies, partnerships and standards.

Going forward, the task is to determine the best means of connecting the various systems within CPSIN, providing agencies with access to accurate and up-to-date criminal justice information while protecting the privacy of Canadian citizens. By achieving these goals, CPSIN promises to strengthen the country's capacity to protect the public while streamlining the government's use of resources and reducing duplications of effort.

TABLE of Contents

Message from the Executive Director 2

The Year in Review

Policy 4

Partnerships 6

Standards and Common Tools 7

Technology Projects 9

- Canadian Police Information Centre (CPIC) Renewal 9
- National Criminal Justice Index (NCJI) 10
- Police Reporting and Occurrence System (PROS) 11
- Real-Time Identification (RTID) 11
- Offender Management System (OMS) Renewal 12
- Conditional Release System (CRS) 13
- Federal Prosecutions Connectivity (FPC) 14
- Common Offence Library 15
- Global Case Management System (GCMS) 16

Annex A
Canada Public Safety Information Network Charter 17

Annex B
Members of the Steering Committee
on Integrated Justice Information 2001-2002 20

Annex C
Members of the Interdepartmental Working Group
on Integrated Justice Information 2001-2002 20

MESSAGE

FROM THE EXECUTIVE DIRECTOR

It is impossible to look back on the past year for the IJI Secretariat and the CPSIN initiative without commenting on the profound impact of September 11. That day's events illuminated tragically the importance of sharing information in the interests of public safety, and brought about a significant change in Canadians' expectations of how their security should be enhanced.

September 11th was also a catalyst; in its wake, many of our projects and initiatives underway proceeded on accelerated timelines, taking considerable strides forward.

Within the Secretariat, those strides included the completion of a first-version data dictionary containing standard definitions of common criminal justice data elements; the staging of federal, provincial and territorial workshops on privacy strategies; and the establishment of a performance-monitoring framework for CPSIN. Discussions of governance were initiated – for CPSIN and the National Criminal Justice Index (NCJI). Key issues relating to privacy were identified.

As well, a proof-of-concept for CPSIN's information architecture was developed – in itself, an important accomplishment, but one that also had the additional value of raising awareness about the importance of sharing criminal justice information. As greater numbers of front-line staff participate in the process of developing CPSIN, through consultations, pilot projects and other means, this awareness continues to grow.

We were also a proud sponsor of an international conference on public safety held in April 2002. Covering topics from integrated justice information to terrorism, the conference featured a truly distinguished roster of speakers including British Columbia Solicitor General Rich Coleman, former FBI Director Louis Freeh, and former US Attorney General Janet Reno. I had the honour of making a joint presentation with British Columbia's Scott Andison on CPSIN and the British Columbia IJI system, JUSTIN.

From my perspective, one of the most important leadership roles the IJI Secretariat can perform is bringing parties together at all levels to address key issues and build consensus. It is for this reason, as well, that we remain committed to keeping abreast of the efforts of other like-minded organizations and initiatives.

Going forward, our responsibility will be to expand upon and encourage the adoption and implementation of CPSIN's tools and principles. We will do this through extensive consultations and discussions, working to achieve agreements on policies such as those relating to information management. We will also work to extend CPSIN to other agencies and levels of government. For the long term, sustained commitment is required for CPSIN. In 2002-2003, we will conduct a mid-term review of the 1999 Action Plan, making any adjustments necessary to ensure success.

The complexity of CPSIN cannot be underestimated. Nova Scotia, which is committed to integrating its provincial justice information, has been engaged in the process for 15 years – and work remains to be done. Exceptional in its scope and paramount in its importance, the vision of CPSIN cannot be realized by any one organization alone. Its success hinges on the effective horizontal cooperation of all members of Canada's criminal justice community – on maintaining agency independence while fostering strong interrelationships. In the past year, this cooperative effort has yielded some impressive results, and I am pleased to be able to share those in this report.

Sincerely,

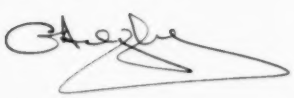

Greg Wright
Executive Director
Integrated Justice Information Secretariat
Solicitor General Canada

THE YEAR IN REVIEW

The activities of the IJI Secretariat fall into four principal categories: Policy; Partnerships; Standards and Common Tools; and Technology Initiatives. The technology projects are under the direction of the Secretariat's partners, and are being monitored to ensure CPSIN can be effectively implemented as planned.

POLICY

New funding over the past year has enabled a number of important policy-related initiatives to move forward and form the basis of substantive consultations with criminal justice partners.

CPSIN Charter

To build consensus and solidify commitment among federal partners in CPSIN, a Charter was drafted and signed by the Integrated Justice Information Steering Committee members (Deputy-level representation) of the nine federal agencies involved. Signing of the Charter marked a significant step forward for the project – confirming the determination of all parties to achieve the goals of integrated justice information. The CPSIN Charter is attached as Annex A.

Performance Measurement Framework

The ability to measure results is essential to the success of any undertaking. For this purpose, a framework for CPSIN performance measurement – encompassing all nine federal partners – was developed and refined last year through a series of workshops. Initial performance-related data were captured, establishing a baseline with regard to public attitudes about Canada's criminal justice system and its information-sharing capability. The next step will be to conduct a survey of criminal justice practitioners, identify other performance indicators, and establish methods of reporting results.

It is expected that CPSIN partners will adopt the established performance measures during this fiscal year. Implementation impact assessments and further benchmark surveys should be completed by fall 2002.

Information Management Policy Framework

Work on an information-management policy framework for CPSIN began in December 2001, based on a previously completed needs analysis and research. This framework, which outlines the business rules for handling operational information shared via a national infrastructure, is intended to identify appropriate policy elements and contribute to the development of standards for the management and use of operational information in CPSIN.

The ultimate goal is a functional, practical policy framework geared toward effective electronic information sharing. Criminal justice programs are delivered by agencies that span all three levels of government – federal, provincial/territorial and municipal. Interoperability and information-sharing between these agencies can be enhanced if this sector of government services is identified and treated as distinct in its information management needs and requirements from other public sectors, such as education, health, defence, etc. These, like the criminal justice sector, have their own information management requirements. It is for this reason the IJI Secretariat advocates that specific information-management standards be established for the criminal justice sector; from enforcement through the courts to corrections, each element of the criminal justice community has its own particular characteristics which must be accounted for.

Enhanced information sharing between agencies at the federal, provincial/territorial and municipal levels may require legislative changes. Consequently, the legislative regime governing information collection, sharing and use within the criminal justice system is under review. The IJI Secretariat has engaged legal counsel seconded from the Department of Justice to focus on these legislative issues.

The information management policy framework (IMPF) being developed by the IJI Secretariat includes privacy design principles and records management standards. The privacy design standards have been completed in draft form and will be the subject of consultations with provincial/territorial and municipal partners. The records management standards are expected to be completed by the fall of 2002. Consultations with partners will follow.

A privacy strategy was presented in March 2002 in a federal, provincial and territorial workshop, and taken away by the participants for further analysis. Part of that strategy deals with issues of system development, extending from a determination to harmonize CPSIN with Canada's different legislative requirements for the protection of personal information and privacy.

In the 2002-2003 fiscal year, the Secretariat will work to achieve consensus on the IMPF. This will include the legal environment within which information may be shared.

Governance

CPSIN governance discussions with the criminal justice community were initiated in earnest this past year. Research and analysis were undertaken of existing governance structures for similar horizontal initiatives involving multiple partners, to establish best practices and to learn from the experiences of initiatives in Canada and internationally. A number of options concerning both strategic leadership and operational management for CPSIN overall and the NCJI were developed and are currently under review by CPSIN partners and key stakeholders.

Following this review, the best options will be put forward to the IJI Steering Committee for consideration.

Cultural Change-management Strategy

The IJI Secretariat continued its work last year to develop effective cultural change-management strategies to contribute to the success of CPSIN. Because the information-sharing culture in question is in fact that of Canada's entire criminal justice community, the Secretariat is helping members of that community understand the broader value of the information they collect. The goal is to foster information-sharing cultures, allowing agencies to set their own policies and programs in support of effective information management and use across agencies.

Preliminary strategies were proposed last year, and work began on the draft of an overall strategy. Efforts got underway as well to develop a best-practices toolkit to be shared with CPSIN partners.

PARTNERSHIPS

In fiscal 2001-2002, the IJI Secretariat reorganized and established a division dedicated solely to managing and forging partnerships at the federal, provincial and territorial levels – among governments, associations and other criminal justice entities. We are also collaborating with various international organizations.

CPSIN Federal Scope Expansion

Last fiscal year, the IJI Secretariat researched other potential federal partners and identified preliminary criteria for assessing which would benefit most by their participation.

Partner Spotlight:

Canada Customs and Revenue Agency (CCRA)

CCRA is a key member of the CPSIN project team and a strong advocate of integrated justice information. The organization's Integrated Customs Enforcement System (ICES) – a common repository for all customs enforcement data within the agency – will be a key component of NCJI and CPSIN. ICES permits direct access to enforcement information from Immigration and Customs databases, and includes data entered on behalf of other law enforcement agencies.

National IJI Accord

In 2001-2002 the FPT Leadership Network, comprised of senior officials from each of the provinces and territories, produced a draft National Accord on how to achieve consistent approaches to IJI. This committee was established in 2000 to dicuss such issues as well as to identify key decision points for Deputies and Ministers responsible for Justice matters. Work will continue in fiscal-year 2002-2003 with the view to finalizing this Accord.

Communications

Efforts continued throughout fiscal 2001-2002 to clearly communicate the goals of the IJI Secretariat and CPSIN to partners, government and the criminal justice community at large.

Work was completed on the inaugural issue of *IJI@Work*, a colourful, high-quality magazine putting faces to the names of CPSIN participants and presenting the stories of their work in an engaging and in-depth manner. It was made available in printed form, as a downloadable file on the Solicitor General website, and as part of a set of interactive CD ROMs. Further issues are on the slate for fiscal 2002-2003.

The IJI team participated in the redesign of the public website of Solicitor General Canada and launched a private extranet for members of the IJI Interdepartmental Working Group. Plans were made to launch a similar extranet in the summer of 2002 for FPT partners.

A public website promoting the work of the Data Standards Secretariat was also developed, providing partners and others easy access to updated information. Future work includes giving partners and private-sector software developers access to emerging IJI data standards through the website as a foundation on which to build applications.

STANDARDS AND COMMON TOOLS

Focused on establishing common ground for CPSIN technology, the IJI Secretariat reached a number of important milestones in fiscal 2001-2002.

Criminal Justice Data Dictionary

In October 2001, a first version of the CPSIN Data Dictionary was released; its purpose is to achieve a measure of standardization and facilitate information exchange. It contained 450 data elements that represent terms and fields used commonly in criminal justice databases. This first version was refined over the remainder of the year. In April 2002, a usable, English-language beta version was released to CPSIN partners for testing. A French edition is being prepared in collaboration with the Province of Quebec.

A draft compliance strategy was also developed last year. This strategy will help CPSIN partner departments effectively manage the integration of their systems with the data dictionary. To help CPSIN users determine how closely their existing data dictionaries accord with that of the IJI Secretariat, a comparative software application had been developed in 2000-2001. This application was enhanced in 2001-2002 with the aim of making it easier to use.

Data Exchange Standards

CPSIN data-exchange standards continued to evolve last fiscal year. Work to identify the number and type of standards required was completed. Next steps include finalizing a CPSIN architecture before deciding on final exchange standards.

IJIS also supported a proof-of-concept project on the use of electronic signatures in criminal justice documents. This involved the review of an electronic drug-seizure tracking form used by Canada Customs and Revenue Agency (CCRA), RCMP, Health Canada and local police. The three organizations maintained their own IT platforms, and while their software was incompatible, they were able to store and review information effectively using common data standards. Participants worked with their respective vendors to achieve interoperability – and succeeded, without having to modify their individual information-gathering requirements. This Government on-line (GOL) pathfinder project successfully incorporated the CPSIN data dictionary and delivered a process for transforming horizontal business transactions.

Information Architecture/Exchange Points

It has long been recognized that a detailed information architecture is required to advance policy and legal review of information exchanges and also to establish the full CPSIN technology and system requirements.

The IJI Secretariat was able to initiate this important work during fiscal year 2001-2002. When completed, the CPSIN information architecture will document the full details of all criminal justice information exchanges. Its development was divided into a three-tier approach, and although the first two tiers had been completed previously, the third tier was a significant challenge to plan and organize.

Tier 1 broadly outlined the partners involved in CPSIN and the general high-level types of information exchanges. Tier 2 looked at information flows within participating organizations. Tier 3 will show how specific information travels horizontally between departments, mapping out the events that trigger exchanges as well as the ways in which those exchanges take place and the data sets associated with them. Tier 3 will also identify corrections and processes with potential for immediately enhancing public safety.

Through significant consultation, a proof-of-concept for CPSIN's information architecture was developed last fiscal year based on the information exchanges that take place when police arrest a person who might be of interest to immigration authorities. Some 17 exchange points were identified. Gaps in the flow of information were outlined and the importance of proceeding with full Tier 3 mapping was demonstrated.

Consequently, a plan was developed to complete the full Tier 3 information architecture through four sub-projects that break down the mapping process into manageable components. This work will continue through the coming year and years ahead.

Partner Spotlight:

Royal Canadian Mounted Police (RCMP)

As Canada's national law enforcement agency, the RCMP is a significant partner in CPSIN, responsible for four of the technology projects currently underway. Information collected by RCMP and Canada's numerous other law-enforcement agencies will be made available through CPSIN to other agencies in the criminal justice community.

Security Framework and Network Strategies

Research began on a security framework last year, identifying elements of CPSIN that must be addressed to ensure the protection of personal information. Eventually this framework – which includes a range of security issues including the use of biometrics and encryption – will lead to the development of additional standards.

Government On-line Linkages

The Secretariat continued to explore opportunities for working more closely with Canada's Government On-line initiatives, in particular to optimize the research and development of emerging technological solutions. While CPSIN is not part of Government On-line, it is complementary, and the Secretariat monitors the work of Government On-line committees, particularly those promoting development of a common federal infrastructure. Government on-line is aimed at supporting electronic access to the government by the public. Where CPSIN is concerned, once members of Canada's criminal justice community have the capacity to share information readily, the public will benefit through more efficient and effective service.

Connecting to Provinces and Territories

Last year, IJIS initiated discussions on the readiness of the provinces and territories to participate in CPSIN. IJIS supported the development of an interface between British Columbia's IJI system, JUSTIN, and the RCMP's Police Incident Recording System (PIRS). This interface will likely serve as a model for future FPT interfaces.

Data Standards Secretariat

A business case was completed and approved to support the ongoing development and application of CPSIN data standards. Previously, the Data Standards Secretariat had operated as a temporary entity, financed through the generous contributions of CPSIN partners. As of last fiscal year, an ongoing, permanently funded Secretariat exists. Next steps include completing the staffing and administrative infrastructure to support the maintenance and updating of standards.

Further Achievements

The business requirements for a knowledge-management system that would link the electronic records of the IJI Secretariat to e-mails and central departmental records, simplifying the transmission of information to partners, were also developed. As a proponent of improved knowledge management tools and processes, the IJI Secretariat is determined to evaluate its own capabilities for managing and sharing information and to lead by example.

TECHNOLOGY PROJECTS

To help track the progress of the various technology projects underway, and to keep partners' informed of one another's activities, a monthly status-reporting system was instituted for CPSIN IT projects in 2001-2002. This tool was well-received by all participants. Continuous improvements will be made to ensure this reporting system is useful.

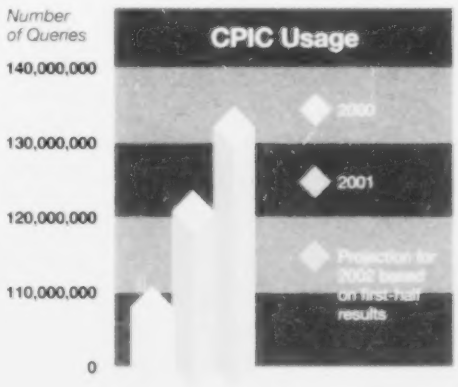

CANADIAN POLICE INFORMATION CENTRE (CPIC) RENEWAL

LEAD IJI PARTNER: RCMP

Background

Launched in 1972, CPIC is Canada's national system for distributing essential law-enforcement information throughout the criminal justice community. Its users include police, customs officers, corrections officials, immigration officers and others.

As a comprehensive repository of law-enforcement information, CPIC is an essential component of CPSIN. The goal of the CPIC Renewal project is to modernize the existing system, replacing it with a stable, robust and technologically advanced version. These enhancements will improve user access to information and reduce waiting times.

Progress

CPIC Renewal was originally divided into four projects, two focused on CPIC itself, and two (Projects Three and Four) which deal with the development of a National Criminal Justice Index (NCJI). Following an options analysis during the past fiscal year, NCJI was separated out of CPIC Renewal as an IJI project unto itself, and is treated as such in this report. Projects One and Two are described below; Three and Four are described under the entry on NCJI that follows.

CPIC Renewal Project One

This project, completed in 2001-2002, focused on stabilizing CPIC, implementing improvements to maintain high front-line service levels, and delivering modern, secure communications capabilities. To protect the information stored in CPIC, the system's disaster-recovery sites were upgraded as well.

The success of this first phase was evident in the weeks following September 11; the system supported a threefold increase in user volumes, a significant portion of which represented queries from the United States.

CPIC Renewal Project Two

Project Two aims to build a stable, advanced hardware and software platform for CPIC, and to provide access to information sources through modern interfaces. Discussions and planning related to the new platform continued throughout the past fiscal year. The new CPIC will use a role-based method of access control and a strong identification-and-authorization scheme as recommended by a review of security requirements.

The interface-modernization component of Project Two was preceded by the launch of the first HTML-based version, CPIC for Windows 1.09. Available to nearly all CPIC Windows users, this interface bypasses some of the system's aging hardware, offering the advantage of improved reliability.

The rollout of CPIC for Windows 1.09 to 1,800 user locations across the country required careful coordination of network-support resources. Lessons learned from this initial experience will be applied to future deployments to ensure their success.

Next Steps

Continuing the work of Project Two, the RCMP plans to launch a second version of CPIC for Windows in 2002-2003.

As well, new interfaces will be developed to replace the PACT (Police Application Communication Technique) and CHIDS (Computerized Integrated Information Dispatch System) interfaces currently used by 83 CPIC user agencies.

NATIONAL CRIMINAL JUSTICE INDEX (NCJI)
LEAD IJI PARTNER: RCMP

Background

Originally conceived as CPIC Renewal Projects Three and Four, NCJI was spun off into its own project early in the 2002-03 fiscal year. NCJI is envisioned as an automated tool to complement CPIC, providing access to information from the occurrence-management systems of a wide array of criminal-justice organizations. The focus of Project Four is to add new clients and services by extending NCJI and CPIC to: include additional sources of information; provide access to additional data types such as photos; and make this information available to new users such as courts and prosecution.

NCJI will present information to the user on a broad record of incidents and occurrences – something that has not previously been readily available. It is being designed initially to support persons-based queries. Subsequent releases will include enhanced functionality as defined by the criminal justice user community.

Progress

Given the intensified focus on public safety following September 11 and the potential of NCJI to both improve information sharing and combat terrorism, development of NCJI was fast-tracked last fiscal year. Consensus was achieved among the partners on the NCJI vision. Business requirements were documented, a prototype was built and preliminary work on the application began. Through consultations, a finite, focused set of 129 data elements were established, all relating to the 'persons' search category.

Next Steps

Work is underway to deliver a first NCJI pilot release. In future releases, more agencies and more fields of inquiry would be added. Evaluations will be undertaken at key junctures to ensure that NCJI continues to meet the needs of the users it serves, and that the application evolves in the most practical and timely manner.

As well, the National Criminal Justice Index requires its own governance structure. Work on this subject began last year and interim project governance is being set up.

POLICE REPORTING AND OCCURRENCE SYSTEM (PROS)
LEAD IJI PARTNER: RCMP

Background

PROS replaces the IPIRS (Integrated Police Information Retrieval System) project reported in previous IJI Progress Reports. As a system, PROS will serve as the RCMP's primary case- and records-management tool – a repository of all incidents and occurrences reported by the RCMP and its partners in law enforcement. PROS will provide the foundation to feed electronic transactions directly into CPIC.

Progress

The PROS project was established in November 2001. Retaining all the business and functional objectives of IPIRS – and capitalizing on that former project's extensive history of research and lessons learned – PROS has a reduced scope and functionality, focusing more closely on supporting the immediate needs of front-line users in law enforcement.

Proceeding on an aggressive timeline, the PROS team re-scoped IPIRS and received approval from Treasury Board to proceed with the new project. A project charter was established, along with a governance model and risk assessment.

Looking for an established, proven off-the-shelf solution that meets the specific requirements of PROS, the team prepared a Request for Proposal (RFP) that was issued shortly after the 2001-2002 fiscal year end and closed on June 28.

Next Steps

The next step for the PROS project is to evaluate responses to the RFP and select a vendor capable of providing a solution that meets the requirements. Proposals will be reviewed over the summer of 2002. Upon awarding of a contract, which is likely to occur in the fall, it is expected that an initial product will be ready for implementation within a year.

REAL-TIME IDENTIFICATION (RTID)
LEAD IJI PARTNER: RCMP

Background

RTID will replace a number of current criminal records systems, including the Automated Fingerprint Identification System (AFIS), the Criminal Records Entry Maintenance and Monitoring System (CREMMS), the Active Document System (ADS), and the Criminal Name Index (CNI). Linking individuals to criminal records using fingerprints, RTID will streamline and accelerate the processing of fingerprint-based identification requests and provide rapid responses to user agencies. The system will also continue to ensure that the criminal records stored in CPIC are accurate and up to date.

Progress

RTID proceeded at the pre-funding stage in 2001-2002. The project's functional and technical requirements were defined over the course of the year, and an evaluation plan was formulated. At the same time, work began on the conversion of some 3.3 million fingerprint records into the high-resolution files required for the system. All of these new files conform to the NIST (National Institute for Standards in Technology) format. The entire conversion process is expected to conclude early in the 2003 fiscal year.

Accelerated after September 11, the project's original two-phase procurement strategy was collapsed into a single phase; indicative estimates have been collected from potential vendors. RTID will eventually make fingerprints collected through LiveScan electronic devices available in a searchable nation-wide database – dramatically improving processing times for criminal-record and fingerprint-identification services. 140 LiveScan units were purchased in fiscal 2001-2002.

Partner Spotlight:

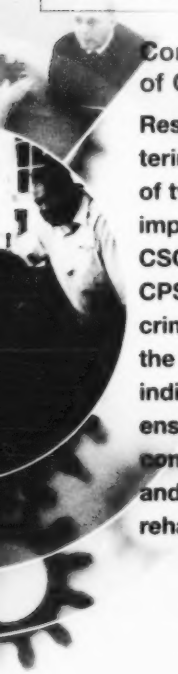

Correctional Service of Canada (CSC)

Responsible for administering sentences of a term of two years or more, as imposed by the court, the CSC is a key participant in CPSIN. Within the country's criminal justice system, the CSC performs the indispensable roles of ensuring that terms of conviction are carried out, and of encouraging the rehabilitation of offenders.

Next Steps

The RCMP Chief Information Officer is working in partnership with National Police Services to develop an on-going funding strategy for the remainder of the RTID project.

The RTID team hopes to be in the position to issue a Request for Proposal and to begin system development in 2003. On completion, RTID will be integrated with CPIC and PROS as an important component of the RCMP's National Security Enhancements.

OFFENDER MANAGEMENT SYSTEM (OMS) RENEWAL
LEAD IJI PARTNER: CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA

Background

The OMS Renewal project aims to modernize the offender management system currently used by the Correctional Service of Canada (CSC). The project also aims to facilitate the exchange of information with CSC's federal, provincial, territorial and municipal partners as well as a number of other criminal justice partners. Through better information sharing, OMS Renewal promises to reduce duplication of effort among user organizations and improve efficiency. While the National Parole Board's Conditional Release System was previously a component of OMS Renewal, its modernization includes separating it from the CSC system yet maintaining necessary linkages for appropriate information exchanges.

Progress

The final release of the CSC's legacy offender management system was implemented in March 2002. CSC has advanced bilateral connections with many of its partners. Connections were established with Community Residential Facilities in the Prairies and in Quebec, as well as Community Supervision Agencies in Quebec who were connected to the offender files that they were accountable for in OMS. Finally, Saskatchewan Provincial Corrections and CSC staff are now accessing each organization's offender management system. These connections enable two-way file exchanges between CSC and its OMS users.

Discussions were held with correctional agencies and Provincial Parole Boards in Quebec, British Columbia and Yukon to negotiate their connection to the system; Memoranda of Understanding are expected to be signed in 2002-2003 for connection the same year. Preliminary discussions were also held with the government of Newfoundland and Labrador for connectivity as early as the fall of 2002.

Work continued as well on developing the next-generation of OMS. Business and information requirements were assessed through consultations within CSC, NPB and CSC partners. A common approach to exchanging information was agreed upon, along with a 'handshake' system permitting different user systems to access OMS in accordance with Canada's Privacy Act. Migration of the OMS database and user interface is proceeding.

CSC also held discussions with police partners to improve electronic exchange of information on Parolees and offenders unlawfully at large. Work on this front will continue in 2002-2003.

Next Steps

CSC plans to link over 600 new external users to OMS in 2002-2003. CSC intends to pursue permanent funding from Treasury Board to maintain the new system.

Partner Spotlight:

National Parole Board (NPB)

The National Parole Board is an independent administrative tribunal responsible for making decisions about the timing and conditions of release of offenders to the community on various forms of conditional release. The Board also makes pardons decisions and recommendations for clemency through the Royal Prerogative of Mercy. The information made available through CPSIN will enhance the Board's djecision-making capabilities.

CONDITIONAL RELEASE SYSTEM (CRS) LEAD IJI PARTNER: NATIONAL PAROLE BOARD

Background

CRS will support National Parole Board (NPB) decisions in relation to the conditional release of offenders. Development of the system coincides with a review and enhancement of the conditional-release process. Originally part of a joint Correctional Service of Canada/National Parole Board Offender Management System (OMS), the new, separate CRS will be tailored carefully to NPB's business requirements.

Progress

A principal focus of the CRS project in 2001-2002 was determining who would provide the platform for the system. Through an outsourcing agreement via an interim Memorandum of Understanding, it was agreed that the Correctional Service of Canada would provide the necessary infrastructural support.

The CRS team was able to accelerate its schedule and produce a system ready for testing. This system represents a direct conversion of conditional release functions from OMS version 6.2. It provides a modern, stable platform that can be easily enhanced with new features. Those features will be based on the results of an ongoing review of the conditional release process by a team of staff from across the country; to date, 180 recommendations have been made.

Testing of the initial product began in 2002. The CRS team also began exploring the issue of interoperability, facilitating communication between its new system and the existing OMS database.

To prepare users for the introduction of the new system, change-management practices were employed throughout the year. Goals and progress of the project were communicated clearly to National Parole Board employees; regional process auditors were carefully trained and sensitized.

Next Steps

Testing of the first version of CRS is expected to conclude in late 2002, with implementation scheduled for December, pending the awarding of a contract for system maintenance and enhancements. Once the first version has been launched, work will begin on subsequent releases to introduce enhancements. Because the new system has been designed to accommodate change, the upgrade process will be much simpler than the current system.

The National Parole Board also plans to finalize a Memorandum of Understanding (MOU) with CSC in the 2002-2003 fiscal year to govern how data is shared between the two organizations, and to begin sketching out a roadmap for their future relationship.

Partner Spotlight:

Department of Justice (DoJ)

The Department of Justice maintains Canada's justice system and its values. As a participant in CPSIN, the Department of Justice is working to bring the advantages of network technologies to courts throughout the country.

FEDERAL PROSECUTIONS CONNECTIVITY (FPC)
LEAD IJI PARTNER: DEPARTMENT OF JUSTICE

Background

Federal Prosecutions Connectivity is not technically a single project. Instead it is the designation for a number of connectivity-related initiatives. Its broad aim is to strengthen the effectiveness of federal prosecutors by providing electronic access to essential information and by enabling effective electronic disclosure. It will also support greater coordination between investigators and prosecutors for the purposes of electronic file preparation and management.

Progress

In June 2001, per its previously stated objectives, the Federal Prosecution Service established an eProsecutions Secretariat to deal specifically with technology-related issues and coordinate those projects already underway.

The first of these relate to electronic case management. Working in partnership with various police and prosecution agencies, the Secretariat began work on defining prosecution case-file information requirements to assist in the development both of national standards and of a functional electronic system that will facilitate efficient information exchanges between police and Justice. As well, the eProsecutions Secretariat participated in a Technology in Litigation project to develop an electronic litigation case-management tool to be used by prosecutors and civil litigators in the Department of Justice.

The eProsecutions Secretariat is also participating in a number of smaller, related projects, with the aim of identifying best practices and real-world business requirements for electronic systems related to the process of disclosure and to the preparation of standardized crown briefs. Some of the work on disclosure is being conducted in partnership with prosecutors and police agencies in Toronto; the crown brief project is underway in Alberta.

Another major eProsecutions project is C.R.I.M.E. (Criminal Law Research – Instant, Methodical, Efficient). Launched in June 2001, this coordinated and secure national database of case law and other information includes facta, memoranda, reports, publications and policies. It is not an archival system but instead an actively updated repository of practical, current information to assist prosecutors in their work.

Next Steps

All the work mentioned above will continue in 2002-2003. With regard to electronic case management next steps include working with provincial and territorial prosecutors to identify the case-management tools they use most commonly, derive further best practices, and apply those best practices to the standards-development work underway.

For C.R.I.M.E., next steps involve adding content to the database and increasing connectivity to the system via a Federal Prosecution Service web portal.

Partner Spotlight:

Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS)

CCJS collects justice statistics throughout Canada for research and analysis. As a contributor to CPSIN, CCJS identifies the need for common terminology, coding and other information. Through the implementation of the Common Offence Library and IJI data standards, the Centre expects to benefit in its statistical work from the collection of more consistent justice-related data.

COMMON OFFENCE LIBRARY
LEAD IJI PARTNER: DEPARTMENT OF JUSTICE

Background

The Common Offence Library is an up-to-date and reliable structured database of chargeable offences defined within federal statutes; it will be available to all members of the justice community, allowing them to populate their occurrence-management systems with information about and definitions of offences. The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) identified the need for such a single, consistently organized source of information on federal criminal offences in Canada. Such a resource will help ensure consistency in the ways agencies report offences and consequently improve their ability to share information.

Progress

Funding for a Common Offence Library prototype was secured last year, and in February 2002, the Department of Justice was chosen to carry the project forward, based on its legal expertise and for its related work in federal prosecutions connectivity.

Building on the consultative and planning work carried out by CCJS in 2000-2001, the Department of Justice defined the functional specifications for a Common Offence Library prototype and initiated development. A working prototype was completed shortly following the fiscal year end. This prototype presently includes plans for five federal offence statutes.

Next Steps

A Request for Proposal for two proof-of-concept projects was issued early in the 2002-2003 fiscal year. One of these projects pertains to the court environment, the other for police users. The proof-of-concept phase is expected to continue through December 2002.

The prototype and proof-of-concept phases are two in a series of six. The others include national consultations, development of a business case, data development and major pilot implementation, and national implementation. As the project continues, the number of federal statutes included within the Common Offence Library will continue to grow.

GLOBAL CASE MANAGEMENT SYSTEM (GCMS)
LEAD IJI PARTNER: CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA

Background

An extensive undertaking, GCMS will eventually support all the client case-management operations of Citizenship and Immigration Canada (CIC) by consolidating 14 existing case-management systems. This unification of systems will improve CIC's client-service capability and the integrity of its programs, and should enable online services in keeping with Canada's Government On-Line initiative.

Progress

In 2001-2002, CIC worked on defining technical and business requirements for GCMS based on the department's existing case-management processes. Business modeling continued through the fiscal year end, proceeding carefully to ensure conformance with new immigration-related legislation introduced in Parliament.

To mitigate the risk associated with developing such a complex system, CIC elected to purchase an industry-proven solution rather than build one from the ground up. Consequently, a Request for Proposal (RFP) was drafted and issued, closing in April 2002.

In parallel with the development of the new GCMS, CIC continued to make necessary enhancements to its existing case-management systems to meet legislative requirements.

Next Steps

CIC will review responses to its RFP, perform a gap analysis against its business and system requirements, and define needs for customization. Once a vendor is selected, a seven-part schedule of development and implementation will be undertaken.

Partner Spotlight:

Citizenship and Immigration Canada (CIC)

Responsible for administering Canada's Immigration and Citizenship program, CIC's primary objective is to ensure that the movement of people into Canada and their membership in Canadian society contribute to Canada's social and economic interests while protecting the health, safety and security of Canadians. CIC's public safety role extends far beyond the realm of criminal justice. The department hopes, through its participation in CPSIN, to enhance its public safety mandate by accelerating and improving the ways it shares information with partner agencies.

ANNEX A

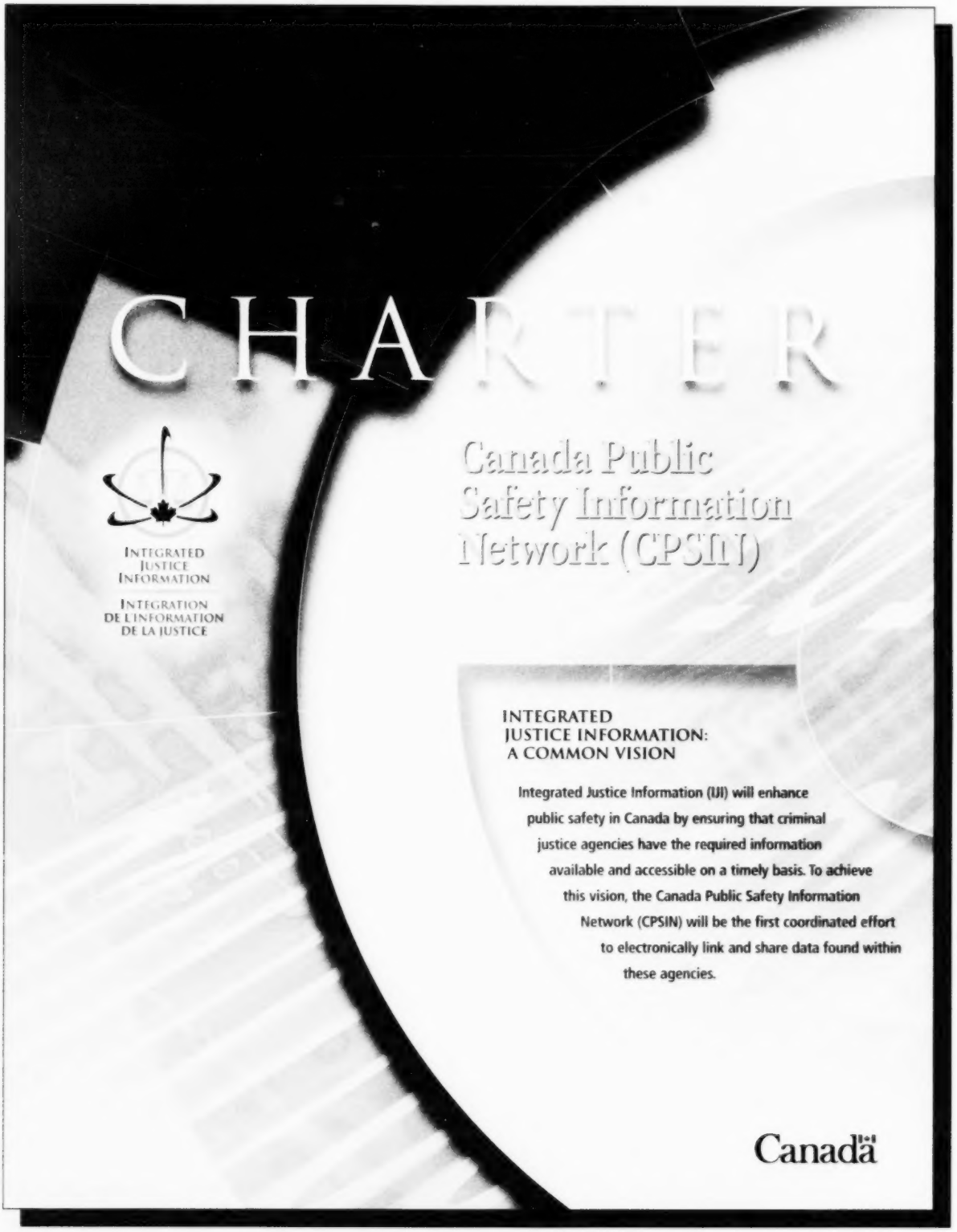
CHARTER
Canada Public Safety Information Network (CPSIN)
INTEGRATED JUSTICE INFORMATION
INTEGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE
INTEGRATED JUSTICE INFORMATION: A COMMON VISION
Integrated Justice Information (IJI) will enhance public safety in Canada by ensuring that criminal justice agencies have the required information available and accessible on a timely basis. To achieve this vision, the Canada Public Safety Information Network (CPSIN) will be the first coordinated effort to electronically link and share data found within these agencies.
Canada

OUR MUTUAL COMMITMENT

As members of the IJI Steering Committee, we, the undersigned, recognize that the IJI Vision can only be achieved with every member's pro-active and demonstrable support. We are therefore committed to:

- Contributing to the government's public safety objectives by developing and implementing the Canada Public Safety Information Network (CPSIN);
- Providing executive commitment and leadership for the overall integrated justice information effort within our organizations;
- Actively promoting the expansion of the IJI community;
- Making IJI a priority within each department's/agency's allocation of finances, adequately resourcing our individual contributions to CPSIN, and collaborating on our collective funding mechanisms, where necessary and feasible;
- Addressing legislative and policy changes needed for CPSIN to work, and addressing our internal cultural and systemic challenges to sharing information;
- Supporting the establishment, use and maintenance of national criminal justice information policies, standards and guidelines;
- Ensuring a coordinated federal approach by integrating the needs of our CPSIN partners into any redesign of our business systems; and,
- Optimizing the value of information sharing by identifying and engaging new partners, and by seeking new opportunities for effective information flow.

DESCRIPTION OF CPSIN

2.1 Scope

Complete implementation of CPSIN will enable our departments/agencies to fully engage in improved electronic sharing of data. To this end, we support the development and implementation of CPSIN by undertaking needed foundation work in three broad areas:

- policy development;
- modernization of key federal information systems; and,
- standards & common tools development;

in addition to working together on partnership outreach and related communications initiatives.

2.2 Deliverables

Once established, CPSIN will be a virtual information network linking sources of information with Canadian criminal justice practitioners.

References to CPSIN are intended to include the virtual network, its operations and all the component policies and systems. Specifically, all the activities and deliverables outlined in the original 1999-2004 IJI Action Plan, as well as those additional items described in our subsequent Progress Reports, will be implemented under the CPSIN partnership. We will pursue policy, standards, common tools and technology initiatives to support information sharing activities which are appropriate, effective and reliable. While the initial implementation is expected to be realized by 2005, enhancements will be pursued as necessary, to ensure that the full benefits of the IJI vision are realized.

A critical component of CPSIN is the delivery of a National Criminal Justice Index (NCJI), which will enable quick location of all criminal justice information relevant to a given individual, via one query. Progress on the NCJI, and other key component deliverables will be reported formally on an annual basis; on-going monitoring will be undertaken by the Interdepartmental Working Group to ensure that any cost variances and delays are communicated.

2.3 IJI Community

Subject to funding and government agreement, we support extending the IJI community to other interested parties, including provincial, territorial and municipal criminal justice agencies, as well as facilitating electronic information sharing with the international IJI community. As CPSIN becomes operational, we further agree to consider the expansion of the initiative to include civil justice, or other relevant linkages.

Nicole Jauvin, *Deputy Solicitor General*
Solicitor General Canada

Michelle d'Auray, *Chief Information Officer*
Treasury Board Secretariat

Michel Dorais, *Deputy Minister*
Citizenship and Immigration Canada

D. Ian Glen, *Chairman*
National Parole Board

Ross Hornby, *Assistant Secretary*
Treasury Board Secretariat

Roy Jones, *Director*
Canadian Centre for Justice Statistics

Lucie McClung, *Commissioner*
Correctional Service Canada

Morris Rosenberg, *Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General*
Justice Canada

Rob Wright, *Commissioner*
Canada Customs and Revenue Agency

Giuliano Zaccardelli, *Commissioner*
Royal Canadian Mounted Police

3 OUR RESPECTIVE ROLES AND RESPONSIBILITIES

We will review options and at an appropriate date, agree upon the permanent governance structure required to support a fully operational CPSIN.

3.1 CPSIN Sponsors

In response to the 1997 Speech from the Throne that prioritized "building safer communities", the Solicitor General took the lead by establishing an Integrated Justice Information Secretariat. IJI remains a strategic priority for the Solicitor General and the Government of Canada. The CPSIN initiative received Cabinet approval in 1999 and specific systems modernization projects in most of the participating departments and agencies have been centrally funded.

3.2 CPSIN Leaders

The Deputy Solicitor General leads the implementation of CPSIN, as chair of our IJI Steering Committee. As members of this committee, we specifically provide oversight and direction to the CPSIN initiative.

3.3 CPSIN Manager

In order to effectively coordinate our efforts, the Executive Director of the Integrated Justice Information Secretariat (IJIS), provides executive support and facilitation to the overall achievement of CPSIN. This specifically includes leading policy and standards/common tools development and ensuring ongoing collaboration between the partners.

3.4 CPSIN Governance Structure

Our Steering Committee will provide oversight to the CPSIN initiative. We agree to designate one primary representative to an Interdepartmental Working Group, who will officially represent each of our department's/agency's interests. Other additional departmental/agency representatives, as required, may also be named. We further agree to provide representatives for any additional subcommittees required to implement CPSIN.

4 CPSIN APPROACH

4.1 Accountability

We have a collective responsibility toward CPSIN. Successful delivery of CPSIN entails the success of the individual projects. We understand that we will each have individual accountability for:

- our individual IM/IT projects and IJI deliverables;
- our organization's collection and management of information for use in CPSIN;
- information being shared inside and outside of our organization;
- collaboration with our CPSIN partners on our individual projects.

4.2 Program Resources

We agree to work collaboratively to identify the best means for funding the development and operation of CPSIN.

4.3 Linkages

In our efforts to strengthen CPSIN, we will monitor and where possible take advantage of other related initiatives, such as the federal Government On-Line initiative and various provincial IJI initiatives.

4.4 Issues and Risks

We agree to identify and manage CPSIN issues and risks to ensure that the public's interests are protected. Known CPSIN issues and risks include:

- *In the absence of formal interdepartmental management structures for a complex, multi-project initiative, securing the necessary CPSIN infrastructure and resource allocation will continue to be a challenge.* New ways of doing business and horizontal/shared sector management arrangements must be supported for CPSIN to be implemented.
- *Commitment to CPSIN may not be reflected throughout each of our organizations, particularly when performance agreements and internal communications do not promote achievement of the IJI vision.* CPSIN must be seen as a priority within our organizations for timely implementation to occur.
- *Necessary legislative changes may not occur in a timely fashion; cultural barriers may limit our staff's full support and participation.* Funding for CPSIN policy work must be identified to allow timely and complete CPSIN implementation to occur.
- *Departments/agencies may ignore national criminal justice information policies, standards and guidelines.* Voluntary adherence to common policies and standards will positively influence the timing, overall cost and the number of partners integrated into CPSIN.
- *The consultation and collaborative work to achieve CPSIN may impact the timing of completing our individual projects.* Implementation of CPSIN requires additional consultation processes, not originally planned for in our individual projects, but essential in producing an effective and optimal CPSIN.
- *Lack of dedicated resources for overall CPSIN management limits the ability to critically evaluate the impacts of amendments to our individual projects, and to influence or prioritize amongst them.* Appropriate funding is required to achieve the full scope of CPSIN and realize all potential benefits.
- *Multiple new partners may generate conflicting or excessive new requirements.* We must plan the evolution and growth of CPSIN and maintain clear priorities, so that timely implementation and maximum CPSIN benefits may occur.

5 CHARTER SIGN-OFF AND AMENDING FORMULA

We agree that CPSIN is an evolving initiative requiring regular review and revision to ensure that it continues to meet our collective needs and the IJI vision. To this end, a minimum annual review of this Charter will be formally undertaken and at any time amendments/additions may be brought forward by any signatory. Such changes will be by a consensus.

ANNEX B

Members of the Steering Committee on Integrated Justice Information 2001-2002

Mme Nicole Jauvin (Chair)
Deputy Solicitor General of Canada

Ms. Michelle d'Auray
Chief Information Officer of the Treasury Board Secretariat

Mr. Michel Dorais
Deputy Minister of Citizenship and Immigration Canada

Mr. Ian Glen
Chair of the National Parole Board

Mr. Ross Hornby
Assistant Secretary of the Government Operations Sector, Treasury Board Secretariat

Mr. Roy Jones
Executive Director of the Canadian Centre for Justice Statistics

Ms. Lucie McClung
Commissioner of the Correctional Service of Canada

Mr. Morris Rosenberg
Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General of Canada

Mr. Rob Wright
Commissioner of the Canada Customs and Revenue Agency

Mr. Giuliano Zaccardelli
Commissioner of the Royal Canadian Mounted Police

ANNEX C

Members of the Interdepartmental Working Group on Integrated Justice Information 2001-2002

Mr. Greg Wright, Solicitor General Canada (Chair)

Ms. Kimber Johnston, Department of Justice

Mr. Jay Khosla, Citizenship and Immigration Canada

Mr. Greg Clarke, Canadian Centre for Justice Statistics

Mr. Mark Connolly, Canada Customs and Revenue Agency

Mr. Richard Harvey, Correctional Service of Canada

Mr. Ranjan Nag / Ms. Vicky Johnston, Treasury Board Secretariat

Mr. Rod Smith, Royal Canadian Mounted Police

Mr. Don Tully, National Parole Board

Gouvernement du Canada | Government of Canada

INTÉGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE

rapport d'étape 2001-2002

INTÉGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE

INTEGRATED JUSTICE INFORMATION

Canada

Améliorer la sécurité publique grâce à un échange plus efficace et plus rapide de l'information de la justice pénale

La vision de l'intégration de l'information de la justice est axée sur le partenariat et sur la communication. Il s'agit d'un système de justice pénale dans lequel l'information essentielle est échangée rapidement et facilement entre tous les participants – organismes d'application de la loi, tribunaux, instances correctionnelles et autres – dans le but de toujours renforcer la sécurité publique.

Depuis 1999, le Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice de Solliciteur général Canada et ses partenaires travaillent ensemble pour concrétiser cette vision au profit de tous les Canadiens.

NOTRE ENGAGEMENT : la sécurité publique

Créer le Réseau canadien d'information pour la sécurité publique

Le concept de l'intégration de l'information de la justice est largement reconnu comme l'une des prochaines étapes essentielles des systèmes de justice pénale. Reposant sur des technologies de réseautique de pointe pour resserrer les liens entre les organismes qui participent au processus de justice pénale, l'intégration de l'information de la justice permet un échange d'information efficace.

Le Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice, qui relève du ministère du Solliciteur général du Canada, a été créé pour aider les membres du système fédéral de justice pénale à tirer profit de l'intégration de l'information de la justice. C'est ce qu'il fait depuis 1999 en coordonnant, en dirigeant et en facilitant la mise au point du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP).

Comprendre le RCISP

Le RCISP n'est pas un réseau au sens purement technologique du terme. Il s'agit d'un rassemblement de partenaires du système de justice pénale dans le but de créer un milieu structuré dans lequel la technologie joue un rôle et au moyen duquel l'information est échangée. Sa phase initiale d'élaboration et de mise en œuvre, répartie sur cinq ans – l'année 2001-2002 se situe à mi-chemin – est axée sur la mise en place de la base technologique requise et sur l'établissement des politiques, des normes et des partenariats pertinents.

Il s'agit maintenant de déterminer les meilleures façons de relier les divers systèmes au sein du RCISP et de permettre aux organismes d'avoir accès à des renseignements exacts et à jour en matière de justice pénale, tout en protégeant la vie privée des citoyens canadiens. En atteignant ces objectifs, le RCISP s'engage à renforcer la capacité du pays de protéger le public, tout en rationalisant l'utilisation des ressources par le gouvernement et en réduisant la duplication des efforts.

TABLE des matières

Message du directeur exécutif 2

Bilan de l'année

Politiques 4

Partenariats 6

Normes et outils communs 7

Projets technologiques 9

Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) 9

Index national de justice pénale (INJP) 10

Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) 11

Identification en temps réel (ITR) 12

Renouvellement du Système de gestion des délinquants (SGD) 12

Système sur la mise en liberté sous condition (SMLC) 13

Connectivité des procureurs fédéraux (CPF) 14

Tableau commun des infractions 15

Système mondial de gestion des cas (SMGC) 16

Annexe A
Charte du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique 17

Annexe B
Membres du Comité directeur sur l'intégration de l'information de la justice, 2001-2002 20

Annexe C
Membres du Groupe de travail interministériel sur l'intégration de l'information de la justice, 2001-2002 20

MESSAGE

DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Il est impossible de dresser le bilan de la dernière année au Secrétariat de l'IIJ et pour ce qui est de l'initiative sur le RCISP sans parler des vastes répercussions du 11 septembre. Les événements tragiques de cette journée nous ont montré à quel point il est important d'échanger des renseignements pour assurer la sécurité publique et ont amené les Canadiens à changer considérablement leurs attentes à l'égard de la façon de resserrer la sécurité.

Les événements du 11 septembre ont également eu un effet catalyseur : dans leur foulée, nous avons dû écourter le délai de bon nombre de nos projets et initiatives en cours et accomplir des progrès considérables.

Au sein du Secrétariat, on a notamment terminé la première version d'un dictionnaire de données qui renferme des définitions normalisées d'éléments de données communs sur la justice pénale. On a également tenu des ateliers sur des stratégies de protection de la vie privée réunissant des représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, et on a créé un cadre de surveillance du rendement pour le RCISP. On a entamé des discussions sur la question de la gouvernance – pour le RCISP et l'Index national de justice pénale (INJP) – et cerné des enjeux clés touchant la protection de la vie privée.

De plus, on a procédé à une validation de principe de l'architecture de l'information du RCISP. En soi, il s'agit d'une réalisation considérable, qui permet en outre de mieux faire comprendre l'importance de l'échange de l'information en matière de justice pénale. À mesure que des employés de première ligne participeront au processus de mise au point du RCISP dans le cadre de consultations, de projets pilotes et d'autres moyens, les efforts de sensibilisation continueront de prendre de l'ampleur.

Nous avons aussi parrainé avec fierté une conférence internationale sur la sécurité publique qui s'est tenue en avril 2002. Portant sur des sujets allant de l'intégration de l'information de la justice à la lutte contre le terrorisme, l'événement a réuni une brochette de conférenciers renommés, dont le solliciteur général de la Colombie-Britannique, Rich Coleman, l'ancien directeur du FBI, Louis Freeh, et l'ancienne secrétaire à la Justice des États-Unis, Janet Reno. J'ai eu l'honneur de présenter un exposé avec Scott Andison, du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique, sur le RCISP et le système d'IIJ de cette province, JUSTIN.

Selon moi, l'une des responsabilités de premier plan du Secrétariat de l'IIJ consiste à réunir les parties intéressées à tous les niveaux pour les amener à examiner les grands enjeux et à dégager des consensus. C'est pourquoi nous sommes toujours résolus à nous tenir au courant des efforts déployés par les responsables d'autres organisations et initiatives qui partagent nos intérêts.

À l'avenir, nous devrons encourager l'adoption et la mise en œuvre d'autres outils et principes propres au RCISP. Pour ce faire, nous tiendrons de vastes consultations et discussions et nous chercherons à nous entendre sur des politiques comme celles liées à la gestion de l'information. Nous nous emploierons également à étendre le RCISP à d'autres organismes et ordres de gouvernement. À long terme, un engagement soutenu est requis à l'égard du RCISP. En 2002-2003, nous tiendrons un examen à mi-parcours du Plan d'action de 1999 et nous apporterons les changements nécessaires pour assurer notre succès.

On ne peut sous-estimer la complexité du RCISP. À titre d'exemple, la Nouvelle-Écosse travaille depuis 15 ans à l'intégration de ses systèmes provinciaux d'information de la justice, et cette tâche n'est pas encore terminée. Dotée d'une portée exceptionnelle et revêtant une importance primordiale, la vision du RCISP ne peut être concrétisée par une seule organisation. Son succès repose sur la coopération horizontale de tous les membres du système canadien de justice pénale. Ces membres doivent conserver leur indépendance, tout en favorisant de solides rapports entre eux. Au cours de la dernière année, cette coopération a donné des résultats impressionnants dont je suis fier de faire état dans le présent rapport.

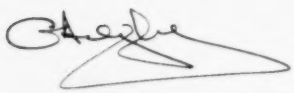

Greg Wright
Directeur exécutif
Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice
Solliciteur général Canada

BILAN DE L'ANNÉE

Les activités du Secrétariat de l'IIJ sont réparties dans les quatre catégories principales suivantes : les politiques, les partenariats, les normes et les outils communs, et les initiatives technologiques. Les projets de nature technologique relèvent des partenaires du Secrétariat et font l'objet d'une surveillance pour veiller à ce que le RCISP puisse être mis en œuvre comme prévu.

POLITIQUES

Au cours de la dernière année, de nouveaux fonds ont permis de faire progresser un certain nombre d'initiatives importantes liées aux politiques et sur lesquelles reposent de vastes consultations menées auprès des partenaires du système de justice pénale.

Charte du RCISP

Pour créer un consensus et raffermir l'engagement des partenaires fédéraux à l'égard du RCISP, les membres du Comité directeur sur l'intégration de l'information de la justice (représentants au niveau des sous-ministres) provenant des neuf organismes fédéraux participants ont rédigé et signé une charte. Ce geste a constitué une étape importante du projet; en effet, il a confirmé la détermination de toutes les parties d'atteindre les objectifs de l'intégration de l'information de la justice. La charte du RCISP figure à l'annexe A.

Cadre de mesure du rendement

Pour assurer le succès de toute entreprise, il est essentiel de pouvoir en mesurer les résultats. C'est pourquoi on a tenu une série d'ateliers l'an dernier en vue d'élaborer et de perfectionner un cadre permettant de mesurer le rendement du RCISP (englobant les neuf partenaires fédéraux). Des données initiales liées au rendement ont été recueillies, permettant d'établir les attitudes fondamentales du public à l'égard du système canadien de justice pénale et de sa capacité d'échanger de l'information. La prochaine étape consistera à mener un sondage auprès des praticiens du système de justice pénale, à définir d'autres indicateurs de rendement et à établir des méthodes pour faire état des résultats.

On s'attend à ce que les partenaires du RCISP adoptent les mesures de rendement établies au cours de la présente année financière. Les évaluations de l'impact de la mise en œuvre et d'autres enquêtes repères devraient être effectuées d'ici l'automne de 2002.

Politique cadre de gestion de l'information

Les travaux visant à établir une politique cadre de gestion de l'information pour le RCISP ont commencé en décembre 2001. Cette politique cadre est fondée sur une analyse des besoins et une recherche qui avaient été effectuées précédemment. Elle décrit les règles administratives pour le traitement de l'information opérationnelle au moyen d'une infrastructure nationale, vise à déterminer les éléments stratégiques appropriés et contribue à l'élaboration de normes pour la gestion et l'utilisation de l'information opérationnelle au sein du RCISP.

Le but ultime est de mettre en place un cadre stratégique fonctionnel et pratique, axé sur l'échange de l'information de manière efficace et par voie électronique. Les programmes de justice pénale sont mis en œuvre par des organismes qui relèvent des trois ordres de gouvernement – fédéral, provincial-territorial et municipal. Il est possible d'améliorer l'interfonctionnalité et l'échange de l'information entre ces organismes si l'on reconnaît que les besoins et les exigences en matière de gestion de l'information de cet élément des services gouvernementaux sont différents de ceux des autres secteurs de l'administration publique, tels que l'éducation, la santé et la défense. Ces secteurs, comme celui de la justice pénale, ont leurs propres besoins en matière de gestion de l'information. C'est pourquoi le Secrétariat de l'IIJ favorise l'établissement de normes précises dans ce domaine pour le secteur de la justice pénale. De l'application de la loi aux services correctionnels en passant par les tribunaux, chaque élément du secteur de la justice pénale présente ses propres caractéristiques et il faut en tenir compte.

L'amélioration de l'échange de l'information entre les organismes aux échelons fédéral, provincial-territorial et municipal pourrait nécessiter des changements législatifs. Par conséquent, le régime législatif concernant la collecte, l'échange et l'utilisation de l'information au sein du système de justice pénale fait actuellement l'objet d'un examen. Le Secrétariat de l'IIJ a retenu les services d'un conseiller juridique en détachement du ministère de la Justice pour l'aider à régler ces questions.

La politique cadre de gestion de l'information mise au point par le Secrétariat de l'IIJ comprend des principes de respect de la vie privée et des normes de gestion des dossiers. On a terminé la version préliminaire des principes de respect de la vie privée, lesquels feront l'objet de consultations auprès de partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux. Les normes de gestion des dossiers devraient être terminées d'ici l'automne de 2002. Suivront des consultations auprès des partenaires.

Une stratégie sur le respect de la vie privée a été présentée lors d'un atelier tenu en mars 2002 qui réunissait des représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires. Les participants se sont engagés à procéder à une analyse approfondie du document. Cette stratégie porte en partie sur des questions touchant la mise au point du système, découlant de la détermination d'harmoniser le RCISP avec les différentes exigences législatives canadiennes pour la protection des renseignements personnels et le respect de la vie privée.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Secrétariat cherchera à dégager un consensus au sujet de la politique cadre de gestion de l'information, notamment en ce qui concerne le régime législatif à l'intérieur duquel l'information pourra être échangée.

Gouvernance

Au cours de la dernière année, on a entamé des discussions sur la gouvernance du RCISP avec les partenaires du système de justice pénale. On a aussi entrepris une recherche et une analyse au sujet des structures de gouvernance qui s'appliquent à des initiatives horizontales semblables et qui font appel à de multiples partenaires, en vue d'établir les pratiques exemplaires et de tirer des leçons de projets menés au Canada et à l'échelle internationale. Les partenaires du RCISP et des intervenants clés examinent actuellement un certain nombre d'options qui ont été élaborées au sujet du leadership stratégique et de la gestion opérationnelle du RCISP dans son ensemble et de l'INJP.

À la suite de cet examen, les meilleures options seront soumises au Comité directeur sur l'IIJ à des fins d'étude.

Stratégie de gestion du changement culturel

L'an dernier, le Secrétariat de l'IIJ a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer des stratégies efficaces de gestion du changement culturel qui appuient le RCISP. Étant donné que la culture d'échange d'information en question est en fait celle de tout le système canadien de justice pénale, le Secrétariat aide les membres de ce système à comprendre la valeur dans son sens large de l'information recueillie. L'objectif est de favoriser les cultures axées sur l'échange d'information, qui permettent aux organismes d'établir leurs propres politiques et programmes qui appuient la gestion et l'utilisation efficaces de l'information dans l'ensemble du système.

Des stratégies préliminaires ont été proposées l'an dernier et on a entrepris l'élaboration d'une version préliminaire d'une stratégie globale. On a aussi commencé la préparation d'une trousse renfermant des pratiques exemplaires à l'intention des partenaires du RCISP.

PARTENARIATS

Au cours de l'année financière 2001-2002, le Secrétariat de l'IIJ a mis sur pied une division chargée exclusivement de la création et de la gestion de partenariats aux échelons fédéral, provincial et territorial – entre les gouvernements, les associations et d'autres entités du système de justice pénale. Nous collaborons également avec diverses organisations internationales.

Profil de partenaire

Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC)

L'ADRC est un membre clé de l'équipe de projet du RCISP et favorise ardemment l'intégration de l'information de la justice. Le Système intégré d'exécution des douanes (SIED) – recueil commun de toutes les données relatives à l'exécution des douanes au sein de l'organisme – sera l'un des éléments principaux de l'INJP et du RCISP. Le SIED permet l'accès direct à l'information contenue dans les bases de données de l'immigration et des douanes et comprend les données introduites au nom d'autres organismes d'application de la loi.

Élargir la portée fédérale du RCISP

Au cours du dernier exercice, le Secrétariat de l'IIJ a cherché à identifier d'autres partenaires fédéraux éventuels et a défini des critères préliminaires pour déterminer quels organismes pourraient tirer le plus profit d'une participation au RCISP.

Accord national sur l'IIJ

En 2001-2002, le Réseau du leadership FPT, qui se compose de cadres supérieurs de chacune des provinces et de chacun des territoires, a produit une version préliminaire d'un accord national sur la façon d'élaborer des approches uniformes en matière d'IIJ. Ce comité a été créé en 2000 pour discuter de questions de ce genre et pour déterminer les points de décision clés pour les sous-ministres et les ministres responsables de la justice. On poursuivra les travaux en 2002-2003 en vue de produire une version définitive de cet accord.

Communications

En 2001-2002, on a poursuivi les efforts en vue de communiquer clairement les objectifs du Secrétariat de l'IIJ et du RCISP aux partenaires, au gouvernement et au secteur de la justice pénale dans son ensemble.

On a publié le tout premier numéro *d'IIJ@l'œuvre*, une revue de grande qualité qui permet aux lecteurs de mettre un visage sur le nom des participants au RCISP et qui présente leur travail de manière attrayante et approfondie. Il est possible de se procurer la revue soit sur support papier, soit en le téléchargeant du site Web du ministère du Solliciteur général ou en tant qu'élément d'une série de cédéroms interactifs. On prévoit publier d'autres numéros au cours de l'exercice 2002-2003.

L'équipe de l'IIJ a participé au remaniement du site Web du ministère du Solliciteur général du Canada et a lancé un extranet pour les membres du Groupe de travail interministériel sur l'IIJ. On prévoyait lancer un extranet semblable pour les partenaires FPT au cours de l'été de 2002.

On a également conçu un site Web qui fait la promotion du travail du Secrétariat de normalisation des données. Ce site permet aux partenaires et à d'autres personnes intéressées d'avoir facilement accès à de l'information mise à jour. On prévoit notamment donner accès aux nouvelles normes de données en matière d'IIJ aux partenaires et aux concepteurs de logiciels du secteur privé par l'entremise du site Web, de manière à favoriser la mise au point d'applications.

NORMES ET OUTILS COMMUNS

En 2001-2002, le Secrétariat de l'IIJ a franchi des étapes importantes en vue d'établir une base commune pour la technologie du RCISP.

Dictionnaire des données sur la justice pénale

En octobre 2001, on a lancé une première version du dictionnaire des données du RCISP. Le but de ce dictionnaire est de mesurer la normalisation et de faciliter l'échange d'information. La première version contenait 450 éléments de données qui représentent des termes et des domaines communs trouvés dans les bases de données du système de justice pénale. Cette version a été perfectionnée dans la dernière tranche de l'année. En avril 2002, une version anglaise beta a été transmise aux partenaires du RCISP pour qu'ils la mettent à l'essai. On prépare actuellement une version française en collaboration avec le Québec.

L'an dernier, on a aussi élaboré une version préliminaire d'une stratégie de conformité. Celle-ci aidera les ministères partenaires du RCISP à gérer efficacement l'intégration de leurs systèmes au dictionnaire des données. Pour aider les utilisateurs du RCISP à déterminer dans quelle mesure leurs dictionnaires de données sont conformes à celui du Secrétariat de l'IIJ, nous avons mis au point un logiciel de comparaison en 2000-2001. Ce logiciel a été perfectionné en 2001-2002 dans le but de le rendre plus convivial.

Normes sur l'échange des données

Les normes sur l'échange des données du RCISP ont continué d'évoluer au cours du dernier exercice. On a fini de relever le nombre et le type de données nécessaires. Les prochaines étapes comprendront la version définitive d'une architecture pour le RCISP avant de déterminer les normes finales sur l'échange des données.

Le Secrétariat de l'IIJ a également appuyé un projet de validation de principe sur l'utilisation de signatures électroniques dans les documents sur la justice pénale. Dans ce contexte, on a notamment examiné un formulaire de suivi électronique des saisies de drogue utilisé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, la GRC, Santé Canada et des services de police locaux. Les trois organisations ont maintenu leurs propres plateformes informatiques et, bien que leurs logiciels soient incompatibles, elles ont pu stocker et examiner des renseignements de manière efficace en utilisant des normes de données communes. Les participants ont consulté leurs fournisseurs respectifs pour atteindre l'interfonctionnalité, ce qu'ils ont réussi à faire, sans devoir modifier leurs exigences individuelles en matière de collecte de données. Les responsables de ce projet phare du programme Gouvernement en direct ont réussi à intégrer le dictionnaire des données du RCISP et élaboré un processus pour la transformation des transactions administratives horizontales.

Architecture de l'information et points d'échange

On sait depuis longtemps qu'il est nécessaire d'établir une architecture de l'information détaillée pour faire progresser l'examen des échanges de données sur les plans stratégique et juridique et aussi pour établir les exigences complètes du RCISP en matière de technologie et de systèmes.

Le Secrétariat de l'IIJ a amorcé ces travaux importants au cours de l'année financière 2001-2002. Une fois terminée, l'architecture de l'information du RCISP présentera tous les détails de tous les échanges de données sur la justice pénale. Sa mise au point a été divisée en trois phases. Bien que les deux premières phases soient déjà terminées, la troisième étape constitue un défi considérable sur les plans de la planification et de l'organisation.

Au cours de la première phase, on a largement décrit les partenaires du RCISP et les types d'échanges de données généralement de haut niveau qui se produisent. Lors de la deuxième phase, on a examiné la circulation de l'information au sein des organisations participantes. La troisième phase montrera comment l'information circule horizontalement entre les ministères en faisant ressortir les circonstances qui entraînent les échanges, ainsi que les façons par lesquelles ces échanges ont lieu et les données qui y sont associées. C'est aussi au cours de la troisième phase que l'on déterminera les corrections et les processus qui sont susceptibles d'améliorer immédiatement la sécurité publique.

Dans le cadre d'une vaste consultation, on a procédé l'an dernier à une validation de principe de l'architecture de l'information du RCISP en fonction des échanges de données qui se produisent lorsque la police arrête un individu susceptible d'intéresser les autorités de l'immigration. En tout, 17 points d'échange ont été recensés. On a fait ressortir les lacunes dans la circulation de l'information et l'importance d'une schématisation complète des processus de troisième niveau.

Profil de partenaire

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

En tant qu'organisme national d'application de la loi du Canada, la GRC joue un rôle important dans le RCISP. Elle est responsable de quatre projets de nature technologique en cours. L'information recueillie par la GRC et les nombreux autres organismes canadiens d'application de la loi sera mise à la disposition d'autres organismes du secteur de la justice pénale au moyen du RCISP.

Par conséquent, on a établi un plan pour terminer l'architecture de l'information de troisième niveau au moyen de quatre projets secondaires qui décomposent le processus de schématisation en éléments gérables. Ces travaux se poursuivront au cours de la prochaine année et des années suivantes.

Cadre de sécurité et stratégies relatives au Réseau

L'an dernier, on a entrepris des travaux de recherche sur un cadre de sécurité en déterminant les éléments du RCISP sur lesquels il faut se pencher pour assurer la protection des renseignements personnels. Plus tard, ce cadre – qui comprend toute une gamme de questions liées à la sécurité, dont le recours à la biométrie et à l'encryptage – conduira à l'élaboration de normes additionnelles.

Liens avec le programme Gouvernement en direct

Le Secrétariat de l'IIJ a continué d'examiner des possibilités de travailler en collaboration plus étroite avec les initiatives du programme Gouvernement en direct, plus particulièrement dans le but d'optimiser la recherche et le développement dans le domaine des solutions technologiques. Le RCISP ne fait pas partie en tant que tel de l'initiative Gouvernement en direct, mais il lui sert de complément. Le Secrétariat suit le travail des comités de l'initiative Gouvernement en direct, surtout en ce qui concerne la promotion d'une infrastructure fédérale commune. Le programme Gouvernement en direct vise à permettre au public d'avoir accès par voie électronique aux renseignements et aux services gouvernementaux. Pour ce qui est du RCISP, une fois que les membres du système canadien de justice pénale auront la capacité d'échanger rapidement de l'information, le public pourra profiter d'un service à la fois plus efficace et plus efficient qu'auparavant.

Interface avec les provinces et les territoires

L'an dernier, le Secrétariat de l'IIJ a entamé des discussions avec les provinces et les territoires pour déterminer dans quelle mesure ils étaient prêts à participer au RCISP. Il a appuyé la mise au point d'une interface avec le système d'IIJ de la Colombie-Britannique, JUSTIN, et le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) de la GRC. Cette interface servira probablement de modèle pour les prochaines initiatives FPT du genre.

Secrétariat de normalisation des données

Selon l'analyse de rentabilisation qui a été menée et approuvée, il est utile de poursuivre la mise au point et l'application de normes de données pour le RCISP. Auparavant, le Secrétariat de normalisation des données

fonctionnait sur une base temporaire, grâce aux contributions généreuses des partenaires du RCISP. Depuis l'an dernier, le Secrétariat existe maintenant comme une entité permanente, qui bénéficie d'un financement continu. Au nombre des prochaines étapes, mentionnons la fin de la dotation en personnel et l'implantation de l'infrastructure administrative qui viendront appuyer la conservation et la mise à jour des données.

Réalisations futures

On a aussi établi les exigences nécessaires pour mettre au point un système de gestion du savoir, qui relierait les dossiers électroniques du Secrétariat de l'IIJ avec les courriels et les dossiers ministériels centraux, ce qui permettrait de simplifier la transmission de l'information aux partenaires. Comme il favorise la mise en place d'outils et de processus améliorés de gestion du savoir, le Secrétariat est déterminé à évaluer ses propres ressources destinées à la gestion et à l'échange de l'information et à prêcher par l'exemple.

PROJETS TECHNOLOGIQUES

Pour suivre les progrès réalisés à l'égard des divers projets technologiques en cours et pour tenir les partenaires au courant de ce qui se fait ailleurs, on a mis au point un système d'établissement de rapports d'étape mensuels pour les projets de TI du RCISP en 2001-2002. Cet instrument a été reçu favorablement par tous les participants. On apportera régulièrement des améliorations à ce système pour s'assurer de son utilité optimale.

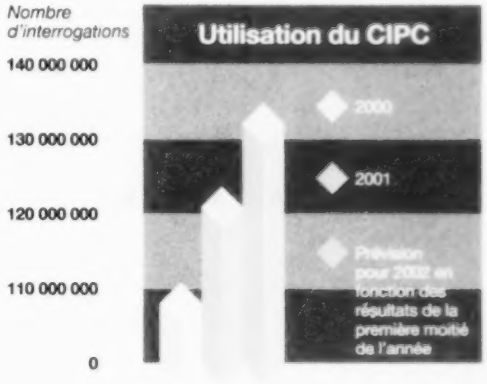

RENOUVELLEMENT DU CENTRE D'INFORMATION DE LA POLICE CANADIENNE (CIPC)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : GRC

Contexte

Lancé en 1972, le CIPC est le système national dont on se sert au Canada pour diffuser l'information essentielle sur l'application de la loi dans l'ensemble du système de justice pénale. Parmi ses utilisateurs, mentionnons les agents de police, les agents des douanes, les représentants des services correctionnels et les agents d'immigration.

En tant que recueil exhaustif d'information sur l'application de la loi, le CIPC est une composante essentielle du RCISP. Le projet de renouvellement du CIPC a pour objectif de moderniser le système actuel en le remplaçant par une version stable, robuste et perfectionnée sur le plan technologique. Grâce à ces améliorations, les utilisateurs auront accès plus facilement qu'auparavant à l'information et les délais d'attente seront réduits.

Progrès

L'initiative de renouvellement du CIPC a été divisée en quatre projets. Deux sont axés sur le CIPC lui-même, et les deux autres (troisième et quatrième projets) portent sur l'élaboration de l'Index national de justice pénale (INJP). À la suite d'une analyse des options effectuée l'an dernier, il a été décidé de ne plus aborder l'INJP dans le cadre du renouvellement du CIPC, mais plutôt en tant que projet d'IIJ en soi. C'est d'ailleurs comme cela qu'il est traité dans le présent rapport. Les premier et deuxième projets sont décrits ci-dessous. Quant aux troisième et quatrième projets, il en est question dans la section portant sur l'INJP.

Renouvellement du CIPC – Premier projet

Ce projet, terminé en 2001-2002, a permis de stabiliser le CIPC, d'apporter les améliorations nécessaires pour maintenir les services de première ligne de haut niveau et de mettre en place une capacité de communication

moderne et sûre. Pour protéger l'information stockée dans le CIPC, on a également mis à jour les sites de reprise après sinistre du système.

Le succès du premier projet a été évident dans les semaines qui ont suivi le 11 septembre : le système a accueilli trois fois plus d'utilisateurs qu'en temps normal, dont un grand nombre d'interrogations en provenance des États-Unis.

Renouvellement du CIPC – Deuxième projet

Le deuxième projet vise à mettre au point une plateforme matérielle et logicielle stable et perfectionnée et à permettre l'accès à des sources d'information au moyen d'interfaces modernes. Les discussions et les travaux de planification au sujet de cette nouvelle plateforme se sont poursuivis au cours de la dernière année financière. Le nouveau CIPC aura recours à une méthode de contrôle de l'accès fondée sur les rôles et à une méthode solide d'identification et d'autorisation, comme le recommande l'examen des besoins en sécurité.

La composante du deuxième projet concernant la modernisation de l'interface a été précédée du lancement de la première version HTML, CIPC pour Windows 1.09. Mise à la disposition de presque tous les utilisateurs Windows du CIPC, cette interface permet de contourner certains éléments désuets du matériel du système, améliorant du coup sa fiabilité.

L'installation du CIPC pour Windows 1.09 à 1 800 endroits partout au pays a nécessité une coordination efficace des ressources de soutien du réseau. On tirera profit des leçons tirées de cette expérience initiale pour assurer le succès de toutes les prochaines entreprises du genre.

Prochaines étapes

Dans le cadre du deuxième projet, la GRC prévoit lancer une deuxième version du CIPC pour Windows en 2002-2003.

Aussi, de nouvelles interfaces seront mises au point pour remplacer la Technique de transmission réservée à des applications policières (PACT) et le Système intégré de répartition de l'information (CIIDS) dont se servent actuellement 83 organismes utilisateurs du CIPC.

INDEX NATIONAL DE JUSTICE PÉNALE (INJP)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : GRC

Contexte

D'abord entrepris à titre de troisième et de quatrième projets de renouvellement du CIPC, l'Index national de justice pénale a évolué pour devenir un projet distinct au début de l'exercice 2002-2003. Il s'agit d'un outil automatisé qui complétera le CIPC et permettra de consulter les systèmes de gestion de l'information sur les incidents de divers organismes de justice pénale. Le quatrième projet vise à multiplier les clients et les services de manière à élargir l'INJP et le CIPC afin d'inclure de nouvelles sources d'information, de donner accès à de nouveaux types de données, tels que des photos, et de mettre l'information à la disposition de nouveaux utilisateurs, tels que les tribunaux et les procureurs.

L'utilisateur de l'INJP y trouvera une vaste gamme de renseignements sur les incidents, jusqu'ici difficiles à obtenir. Il interrogera la première version en fonction de noms de personnes, mais les versions subséquentes comprendront d'autres fonctions de recherche, qui seront choisies par les utilisateurs de l'INJP au sein du système de justice pénale.

Progrès

Étant donné l'intérêt accru pour la sécurité publique à la suite des attentats du 11 septembre et le potentiel qu'a l'INJP de contribuer à la mise en commun de l'information et à la lutte au terrorisme, les travaux de mise au point de l'INJP ont été accélérés au cours du dernier exercice. Les partenaires se sont entendus sur leur vision de l'INJP. Les besoins des utilisateurs ont été cernés. Un prototype a été créé et les premières étapes de l'élaboration du système ont été franchies. Grâce à des consultations, on a pu en arriver à une liste de 129 éléments de données bien précis qui se rapportent tous à la catégorie de recherche des personnes.

Prochaines étapes

Les travaux se poursuivent en vue de lancer la première version d'essai de l'INJP. Les versions subséquentes comprendront davantage d'organismes et de champs d'interrogation. À des jalons déterminants, l'INJP sera évalué afin de confirmer qu'il continue de répondre aux besoins des utilisateurs et d'évoluer de manière pratique et opportune.

De plus, il faut doter l'Index national de justice pénale d'un cadre de régie distinct. L'établissement de ce cadre a commencé l'an dernier, et l'on met en place une structure de régie provisoire.

SYSTÈME D'INCIDENTS ET DE RAPPORTS DE POLICE (SIRP)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : GRC

Contexte

Le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) remplace le Système intégré de rapports d'information de la police (SIRIP) dont il a été question dans les rapports d'étape précédents. Une fois mis au point, le SIRP sera le principal outil de gestion des cas et des documents de la GRC et le recueil de tous les incidents consignés par la GRC et ses partenaires policiers. Le SIRP sera le point de départ de l'alimentation électronique directe du CIPC.

Progrès

Le projet de création du SIRP a été lancé en novembre 2001. Il conserve tous les objectifs organisationnels et fonctionnels du projet du SIRIP et profitera de toutes les recherches effectuées et des leçons apprises au cours de celui-ci. La portée du projet du SIRP sera toutefois moins large, et la fonctionnalité circonscrite afin de répondre aux besoins immédiats des agents d'application de la loi travaillant sur le terrain.

Poursuivant un calendrier d'exécution ambitieux, l'équipe chargée du SIRP est partie du modèle du SIRIP pour formuler celui du SIRP et proposer le projet au Conseil du Trésor. L'approbation acquise, l'équipe chargée du SIRP a établi la charte, le cadre de régie et l'évaluation du risque du projet.

Par la suite, l'équipe a lancé une demande de propositions juste après la fin de l'exercice 2001-2002 afin de trouver un logiciel commercial éprouvé qui pourrait être adapté pour répondre aux besoins des utilisateurs du SIRP. Les soumissionnaires ont eu jusqu'au 28 juin pour proposer leur solution.

Prochaines étapes

Il s'agit maintenant d'évaluer les propositions soumises afin de choisir l'entrepreneur susceptible de fournir un produit qui répond aux besoins des utilisateurs. La sélection se fait au cours de l'été 2002, et le contrat devrait être attribué à l'automne. Ensuite, il faudra un an pour créer la version initiale du SIRP.

IDENTIFICATION EN TEMPS RÉEL (ITR)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : GRC

Contexte

L'outil d'identification en temps réel (ITR) remplacera de nombreux systèmes existants de gestion des empreintes digitales, dont le Système informatisé de dactyloscopie, le Système d'inscription, de mise à jour et de contrôle des casiers judiciaires, le Système de documents actifs (ADS) et le Fichier judiciaire nominatif. Établissant des correspondances entre des personnes et des casiers judiciaires au moyen des empreintes digitales, le système d'identification en temps réel permettra de simplifier et d'accélérer le traitement des demandes d'identification par les empreintes digitales et de répondre rapidement aux organismes utilisateurs. L'ITR assurera aussi la tenue à jour et l'exactitude des casiers judiciaires versés au CIPC.

Progrès

En 2001-2002, le projet de l'ITR en était au stade du préfinancement. Au cours de l'année, on a défini les besoins techniques et fonctionnels liés au système et formulé le plan d'évaluation. En même temps, les responsables du projet ont entrepris la conversion de quelque 3,3 millions de fiches dactyloscopiques aux fiches à haute résolution requises par le nouveau système. Les nouvelles fiches seront toutes conformes aux critères de l'Institut national des normes et des technologies. La conversion des fiches devrait être terminée au début de l'exercice 2003.

Au début du projet, la production de l'ITR était échelonnée sur deux phases. À la suite du 11 septembre, on a activé les travaux, les réunissant désormais dans une seule phase. Des estimations indicatives ont été recueillies de fournisseurs éventuels. À terme, le projet de l'ITR donnera lieu à la constitution d'une base de données interrogeable dans tout le pays qui comportera des fiches dactyloscopiques obtenues au moyen des appareils Livescan de lecture électronique directe des empreintes digitales. L'ITR permettra de considérablement réduire le délai d'exécution des services d'identification dactylographique et de recherche de casiers judiciaires. En 2001-2002, 140 appareils Livescan ont été achetés.

Prochaines étapes

Le dirigeant principal de l'information et les Services nationaux de police de la GRC formulent une stratégie de financement pour le reste du projet de l'ITR.

L'équipe chargée de l'ITR espère pouvoir lancer une demande de propositions, puis commencer la création du système en 2003. Une fois mise au point, l'ITR sera intégrée au CIPC et au SIRP à titre d'élément important des mesures prises par la GRC afin de renforcer la sécurité nationale.

Profil de partenaire

Service correctionnel du Canada (SCC)

Le SCC administre les peines de deux ans et plus imposées par les tribunaux. Il est donc un participant stratégique au RCISP. Au sein du système canadien de justice pénale, le SCC remplit les fonctions indispensables d'assurer l'exécution des peines de ressort fédéral et de favoriser la réadaptation des délinquants.

RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES DÉLINQUANTS (SGD)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : SCC

Contexte

Il s'agit de moderniser le Système de gestion des délinquants actuel du SCC et de faciliter l'échange de renseignements avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux du SCC, de même qu'avec de nombreux autres partenaires du système de justice pénale. Parce qu'il renforcera la mise en commun de l'information, le nouveau SGD réduira la duplication des efforts parmi les organismes utilisateurs et accroîtra l'efficacité de ceux-ci. Au départ, la création du Système sur la mise en liberté sous condition

(SMLC) de la Commission nationale des libérations conditionnelles faisait partie du projet de renouvellement du SGD. Or, l'une des étapes de la modernisation du SMLC consiste justement à le dissocier de l'infrastructure informatique du SCC tout en conservant les liens nécessaires aux échanges d'information voulus.

Progrès

La dernière version de l'ancienne mouture du SGD a été mise en œuvre en mars 2002. Depuis, le SCC a établi des connexions bilatérales avec de nombreux partenaires, y compris des établissements résidentiels communautaires dans les Prairies et au Québec, ainsi que des organismes de surveillance communautaire au Québec, qui peuvent consulter les dossiers au SGD des délinquants dont ils ont la charge. Enfin, les employés du Service correctionnel de la Saskatchewan et du SCC peuvent maintenant consulter le système de gestion des délinquants de l'autre organisme. Ces connexions permettent l'échange de fichiers entre le SCC et les autres utilisateurs du SGD.

Le SCC a eu des discussions avec les services correctionnels et les commissions des libérations conditionnelles au Québec, en Colombie-Britannique et au Yukon afin de négocier leur branchement au SGD. Des protocoles d'entente devraient être signés à cette fin au cours de 2002-2003; le branchement comme tel devant suivre avant la fin de l'exercice. Le Service correctionnel du Canada a également entamé des pourparlers avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador en vue d'établir la connexion au SGD dès l'automne 2002.

La mise au point se poursuit de la mouture suivante du SGD. Les besoins en fait de fonctions et de renseignements ont été évalués au moyen de consultations au sein du SCC et de la CNLC, puis auprès de partenaires du SCC. Le SCC et ses collaborateurs ont convenu d'une approche commune de l'échange de l'information et d'un protocole de transfert, qui permet aux systèmes informatiques des différents partenaires d'accéder au SGD en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. La migration de la base de données du SGD et la transformation de l'interface utilisateur graphique continuent d'avancer.

Par ailleurs, le Service correctionnel du Canada a rencontré ses partenaires policiers afin de voir comment améliorer l'échange de renseignements sur les libérés conditionnels et les détenus illégalement en liberté. Les travaux à ce chapitre se poursuivront au cours de 2002-2003.

Profil de partenaire

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)

La Commission nationale des libérations conditionnelles est un tribunal administratif indépendant chargé de la prise de décisions sur le moment et les conditions de la remise en liberté des délinquants en vertu de diverses formes de mise en liberté sous condition. La Commission rend également des décisions en matière de réadaptation des délinquants et elle formule des recommandations quant à l'exercice de la prérogative royale de clémence. L'information recueillie au moyen du RCISP améliorera les capacités de prise de décisions de la Commission.

Prochaines étapes

Au cours de l'exercice 2002-2003, le SCC entend brancher 600 nouveaux utilisateurs externes au SGD. Il compte demander du financement permanent au Conseil du Trésor afin d'assurer l'entretien du système.

SYSTÈME SUR LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION (SMLC)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : CNLC

Contexte

Le SMLC aidera la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) à rendre des décisions quant à la remise en liberté sous condition des délinquants. Au départ, le SMLC faisait partie du Système de gestion des délinquants utilisé tant par la Commission que par le Service correctionnel du Canada. Le nouveau SMLC distinct sera créé pour répondre tout particulièrement aux besoins de la Commission.

Progrès

En 2001-2002, il s'est agi avant tout de voir qui fournira la plateforme du Système sur la mise en liberté sous condition (SMLC). La CNLC et le SCC ont conclu un protocole d'entente provisoire qui confie le soutien de l'infrastructure du SMLC au SCC.

L'équipe chargée du SMLC a pu précipiter ses travaux et déjà produire une version d'essai du système. Il s'agit de la conversion directe des fonctions liées à la mise en liberté sous condition qu'on retrouve dans la version 6.2 du SGD. Le nouveau SMLC est une plateforme robuste et moderne qui permet d'introduire facilement de nouvelles fonctions. Celles-ci seront choisies suivant les avis d'une équipe d'employés de partout au pays qui examineront en permanence les tâches liées à la mise en liberté sous condition. Jusqu'ici, l'équipe a formulé 180 recommandations.

Les premiers essais du nouveau système ont commencé en 2002. L'équipe chargée du SMLC s'est également penchée sur l'interfonctionnalité, soit la possibilité de faire communiquer le SMLC avec la base de données du SGD actuel.

Pour préparer les utilisateurs à la mise en application du nouveau système, des mesures de gestion du changement ont été mises en place tout au long de l'année. Les objectifs et les progrès du projet ont été systématiquement communiqués aux employés de la Commission nationale des libérations conditionnelles, et des vérificateurs régionaux des processus ont été dûment formés et sensibilisés.

Profil de partenaire

Ministère de la Justice

Le ministère de la Justice perpétue le système de justice du Canada et ses valeurs. En participant au RCISP, le Ministère s'attache à faire bénéficier des tribunaux partout au pays des avantages des technologies réseau.

Prochaines étapes

La mise à l'essai de la première version du SMLC devrait être achevée d'ici la fin 2002. La mise en œuvre suivra en décembre, une fois le fournisseur choisi qui assurera l'entretien et l'amélioration du système. Dès le lancement de la première version, on travaillera aux versions subséquentes afin de toujours apporter des améliorations. Le nouveau système ayant été créé pour accepter les changements, les mises à niveau se feront de manière nettement plus simple que pour le système actuel.

En outre, en 2002-2003, la CNLC entend conclure un protocole d'entente avec le SCC qui régira l'échange de renseignements entre les deux organismes et tracera la voie de leur collaboration future.

CONNECTIVITÉ DES PROCUREURS FÉDÉRAUX (CPF)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : JUSTICE CANADA

Contexte

La connectivité des procureurs fédéraux ne se résume pas à un seul projet technique. Elle regroupe de nombreuses initiatives de mise en connexion. Elle vise à renforcer l'efficacité des procureurs fédéraux en leur permettant de recevoir et de communiquer l'information essentielle par voie électronique. Elle contribuera aussi à la coordination entre enquêteurs et procureurs, pour ce qui est de la production et de la gestion électroniques des dossiers.

Progrès

En juin 2001, donnant suite aux objectifs fixés, le Service fédéral des poursuites a créé le Secrétariat des cyberpoursuites, dont le rôle est de se charger des questions d'ordre technologique et d'assurer la coordination des projets en cours.

Le premier de ces projets concerne la gestion électronique des cas. De concert avec divers groupes de policiers et de procureurs, le Secrétariat s'est appliqué à définir les besoins en fait de dossiers de poursuites en vue d'établir à la fois des normes nationales et un système électronique pratique qui facilitera l'échange efficace

de renseignements entre la police et le ministère de la Justice. De plus, le Secrétariat des cyberpoursuites a participé au Projet de technologie au contentieux afin de créer un outil de gestion électronique des cas destiné aux procureurs et aux civilistes du ministère de la Justice.

Le Secrétariat des cyberpoursuites participe également à de nombreux petits projets connexes afin de cerner les pratiques exemplaires et les besoins concrets à l'égard des systèmes électroniques servant à la communication de la preuve et à la production de dossiers de la Couronne uniformes. Une partie du travail sur la communication électronique de la preuve se fait avec des procureurs et des policiers à Toronto. Le projet sur les dossiers de la Couronne se déroule en Alberta.

Comme autre grand projet, le Secrétariat des cyberpoursuites amasse de l'information dans le recueil C.R.I.M.E. (contentieux criminel et recherche – instantané, méthodique et efficace). Entrepris en juin 2001, le projet consiste à constituer une base de données nationale, protégée et coordonnée recueillant la jurisprudence et d'autres informations, dont des mémoires, des notes de service, des rapports, des publications et des politiques. Il ne s'agit pas d'archives, mais plutôt d'un recueil activement tenu à jour de renseignements pratiques et actuels susceptibles d'aider les procureurs dans leur travail.

Prochaines étapes

Tous ces projets se poursuivront en 2002-2003. Pour la gestion électronique des cas, il s'agira maintenant de voir avec les procureurs des provinces et des territoires quels outils de gestion des cas ils privilégient et quelles sont leurs meilleures pratiques, afin d'appliquer celles-ci aux mesures actuelles de formulation de normes.

Pour ce qui est du recueil C.R.I.M.E., les prochaines étapes consisteront à enrichir la base de données et à accroître la connectivité au système par l'entremise d'un portail Web du Service fédéral des poursuites.

TABLEAU COMMUN DES INFRACTIONS
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : JUSTICE CANADA

Contexte

Le tableau commun des infractions est une base de données structurée, fiable et à jour qui regroupe toutes les infractions punissables définies dans les lois fédérales. Tous les intervenants du système de la justice pourront le consulter et en extraire des définitions d'infractions afin de les verser dans leurs systèmes de gestion de l'information sur les incidents. C'est le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) qui a cerné la nécessité d'avoir au Canada une source d'information unique et uniforme sur les infractions aux lois fédérales. Grâce au tableau commun, tous les organismes désigneront les infractions de la même façon et pourront donc plus facilement échanger de l'information entre eux.

Progrès

L'an dernier, on a obtenu le financement du prototype du tableau commun des infractions. En février 2002, le projet a été confié au ministère de la Justice, compte tenu de ses compétences en droit et de ses projets analogues relativement à la connectivité des procureurs fédéraux.

Partant des consultations et de la planification réalisées par le Centre canadien de la statistique juridique en 2000-2001, le ministère de la Justice a défini les fonctions à inclure dans le tableau commun des infractions, puis il a entrepris la création de celui-ci. Peu après la fin de l'exercice, il disposait donc d'un prototype fonctionnel renfermant les infractions prévues dans cinq lois fédérales.

Profil de partenaire

Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ)

Le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données statistiques dans tout le Canada pour les besoins de la recherche et de l'analyse. L'apport du CCSJ au RCISP consiste à recenser les besoins en fait de terminologie commune, de codage et d'autre information. Grâce à la mise en place du tableau commun des infractions et de la normalisation des données, le CCSJ espère recueillir des données plus rigoureuses sur la justice pour ses analyses de statistiques.

Prochaines étapes

Au début de l'exercice 2002-2003, une demande de propositions a été lancée pour la réalisation de deux projets de validation du concept. L'un des projets concerne l'utilisation du tableau par les tribunaux, l'autre, par les policiers. Ces projets devront se poursuivre jusqu'en décembre 2002.

Or, les phases d'essai du prototype et de validation du concept ne sont que deux phases dans une série de six, qui comprend des consultations nationales, une analyse du rapport coût-efficacité, la formulation de données, une mise à l'essai à grande échelle et enfin la mise en œuvre nationale. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, les infractions définies dans d'autres lois fédérales seront incorporées au tableau commun des infractions.

SYSTÈME MONDIAL DE GESTION DES CAS (SMGC)
PARTENAIRE DE L'IIJ RESPONSABLE : CIC

Contexte

À terme, le Système mondial de gestion des cas réunira toutes les fonctions de gestion des cas des clients actuellement réparties sur quatorze systèmes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC). De grande envergure, ce projet de fusion de systèmes permettra à CIC de mieux servir ses clients, d'accroître l'intégrité de ses programmes et de remplir les objectifs de prestation en ligne des services fixés pour l'initiative Gouvernement en direct.

Profil de partenaire

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

En tant que ministère responsable du régime canadien de citoyenneté et d'immigration, CIC a pour principal objectif de veiller à ce que l'installation de gens au Canada et leur participation à la société canadienne contribuent aux intérêts socioéconomiques du pays, tout en protégeant la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiens. Le rôle de CIC en ce qui touche la sécurité publique dépasse le cadre de la justice pénale. En participant au RCISP, le Ministère espère accélérer et améliorer la communication de renseignements à ses organismes partenaires afin de renforcer sa contribution à la sécurité publique.

Progrès

En 2001-2002, CIC a défini les besoins techniques et fonctionnels à l'égard du SMGC, en tenant compte des processus actuels de gestion des cas du Ministère. Cette modélisation des fonctions s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice, et on a pris le temps de s'assurer de bien respecter la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* adoptée au Parlement.

Pour atténuer les risques liés à la mise au point d'un système aussi complexe, CIC a choisi d'adopter un produit commercial éprouvé, au lieu de tenter de créer un système de toutes pièces. Le Ministère a donc lancé une demande de propositions et accepté des soumissions jusqu'en avril 2002.

Tout en créant le nouveau Système mondial de gestion des cas, CIC a apporté les modifications voulues à ses systèmes existants de gestion des cas pour assurer la conformité aux exigences de la loi.

Prochaines étapes

CIC étudiera les soumissions recueillies en comparant les solutions proposées à ses besoins fonctionnels et techniques pour relever les correspondances et les lacunes et déterminer dans quelle mesure il lui faudra personnaliser le système adopté. Une fois le fournisseur choisi, la création et la mise en œuvre du système suivront un calendrier en sept temps.

ANNEXE A

CHARTE

du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique

INTÉGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE

INTEGRATED JUSTICE INFORMATION

INTÉGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE : UNE VISION COMMUNE

L'intégration de l'information de la justice (IIJ) vise à améliorer la sécurité du public en veillant à ce que tous les renseignements nécessaires soient mis à la disposition des organismes du système de justice pénale, en temps opportun et sous une forme qui convienne à tous. Afin de réaliser cette vision, le Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP) constituera la première tentative coordonnée de relier et d'échanger électroniquement les données que détiennent ces organismes.

Canada

NOTRE ENGAGEMENT MUTUEL

En tant que membres du Comité directeur de l'IIJ, nous, soussignés, déclarons que la vision en matière d'IIJ ne peut être réalisée que grâce à l'appui dynamique et démontrable de chaque membre. Nous nous engageons donc à :

- contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sécurité publique en concevant et en mettant en œuvre le Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP);
- assurer la prise d'engagements et l'affirmation du sens du leadership au niveau de la direction afin de favoriser la réussite de l'ensemble des initiatives de nos organisations en matière d'intégration de l'information de la justice;
- promouvoir activement l'expansion du RCISP en vue de l'IIJ;
- faire de l'IIJ une priorité dont chaque ministère et organisme doit tenir compte dans l'allocation de ressources financières, assurer une dotation adéquate relativement à nos contributions individuelles au RCISP et collaborer à la mise au point de nos mécanismes de financement collectif, lorsque cela est nécessaire et possible;
- établir quels changements doivent être apportés aux lois et aux politiques pour que le RCISP puisse fonctionner adéquatement, et quels problèmes, aux plans systémique et de la culture interne, entravent l'échange de renseignements;
- appuyer l'élaboration, l'application et la tenue à jour de politiques, normes et lignes directrices nationales en matière d'information relative à la justice pénale;
- assurer la mise en œuvre d'une approche fédérale coordonnée en tenant compte des exigences de nos partenaires du RCISP aux fins de toute révision éventuelle de nos systèmes opérationnels;
- optimiser la valeur de l'échange de renseignements en identifiant et en mettant à contribution de nouveaux partenaires, et aussi en recherchant de nouvelles possibilités qui seraient de nature à favoriser l'efficacité du cheminement de l'information.

DESCRIPTION DU RCISP

2.1 Étendue

La mise en œuvre complète du RCISP habilitera nos organismes à s'engager pleinement dans un processus d'échange électronique de données amélioré. À cette fin, nous appuyons la conception et la mise en œuvre du RCISP en édifiant des fondations nécessaires dans trois secteurs principaux, à savoir :

- l'élaboration de politiques;
- la modernisation de systèmes d'information fédéraux remplissant des fonctions cruciales;
- la création de normes et d'outils communs;

et ce, en plus de collaborer à l'établissement de contacts avec des partenaires ainsi qu'à la réalisation d'initiatives connexes dans le domaine des communications.

2.2 Produits livrables

Une fois établi, le RCISP constituera un réseau virtuel qui reliera les praticiens de la justice pénale canadienne à des sources d'information.

Lorsqu'il est question du RCISP, cela comprend le réseau virtuel, ses activités ainsi que toutes les politiques et systèmes s'y rapportant. Précisons par ailleurs que toutes les activités et produits livrables décrits dans la version initiale du Plan d'action concernant l'IIJ 1999-2004 et les autres éléments énumérés dans nos rapports d'étape subséquents seront mis en œuvre dans le cadre du partenariat relatif au RCISP. Nous allons réaliser des initiatives touchant à des politiques, des normes, des outils communs et des technologies afin d'appuyer la tenue d'activités d'échange de renseignements appropriées, efficaces et viables. Bien que la mise en œuvre initiale soit prévue d'ici 2005, nous verrons à apporter toute amélioration nécessaire afin de profiter pleinement des avantages découlant de la vision en matière d'IIJ.

La mise au point de l'Index national d'information sur la justice pénale (INIJP) représente une composante essentielle du RCISP. Cet index permettra à toute personne qui s'en servira de repérer rapidement au moyen d'une requête toute l'information du système de justice pénale sur un individu donné. La progression de l'INIJP et tous les autres résultats prévus en ce qui concerne d'autres composantes clés feront l'objet de rapports annuels officiels; une surveillance permanente sera en outre assurée par le Groupe de travail interministériel afin de permettre la communication des variations de coûts et des retards.

2.3 Communauté de l'IIJ

Dans la mesure où nous obtenons le financement nécessaire et l'approbation du gouvernement, nous sommes d'accord pour élargir les rangs de la communauté de l'IIJ au profit d'autres parties intéressées, y compris des organismes de justice pénale provinciaux, territoriaux et municipaux, et pour favoriser l'échange de renseignements électroniques au sein de la communauté internationale de l'IIJ. Au fur et à mesure que le RCISP entrera en exploitation, nous étudierons la possibilité d'étendre l'initiative à des liens de justice civile ainsi qu'à d'autres liens pertinents.

Nicole Jauvin, *sous-solliciteur général*, **Solliciteur général Canada**

Michelle d'Auray, *dirigeante principale de l'information*, **Secrétariat du Conseil du Trésor**

Michel Dorais, *sous-ministre*, **Citoyenneté et Immigration Canada**

D. Ian Glen, *président*, **Commission nationale des libérations conditionnelles**

Ross Hornby, *secrétaire adjoint*, **Secretariat du Conseil du Tresor**

Roy Jones, *directeur*, **Centre canadien de la statistique juridique**

Lucie McClung, *commissaire*, **Service correctionnel du Canada**

Morris Rosenberg, *sous-ministre et sous-procureur général*, **Justice Canada**

Rob Wright, *commissaire*, **Agence des douanes et du revenu du Canada**

Giuliano Zaccardelli, *commissaire*, **Gendarmerie royale du Canada**

3 NOS RÔLES ET RESPONSABILITÉS RESPECTIFS

Nous examinerons les options s'offrant à nous et, au moment qui conviendra, nous nous mettrons d'accord sur la structure de gestion permanente qui sera nécessaire pour le soutien d'un RCISP pleinement opérationnel.

3.1 Parrains du RCISP

Pour faire suite au discours du Trône de 1997 articulé autour du thème « Édifier des collectivités plus sûres », le ministère du Solliciteur général a pris les devants en mettant sur pied le Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice. L'III demeure une des priorités stratégiques du Solliciteur général et du gouvernement du Canada. L'initiative concernant le RCISP a été approuvée par le Cabinet en 1999 et certains projets de modernisation de systèmes ont été financés par l'administration centrale au sein de la plupart des ministères et organismes participants.

3.2 Leaders du RCISP

Le sous-solliciteur général dirige la mise en œuvre du RCISP en tant que président de notre Comité directeur de l'III. En notre qualité de membres de ce comité, nous nous emploierons, en particulier, à superviser et à encadrer l'initiative concernant le RCISP.

3.3 Gestionnaire du RCISP

Afin de coordonner efficacement nos efforts, le directeur exécutif du Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice (SIIJ) fournit le soutien nécessaire en vue de faciliter le déroulement des activités du RCISP dans leur ensemble. Pour ce faire, il est notamment appelé, plus précisément, à diriger l'établissement de politiques, de normes et d'outils communs, et à veiller à ce qu'il y ait une collaboration continue entre les partenaires.

3.4 Structure de gestion du RCISP

Notre comité directeur veillera à la surveillance de l'initiative du RCISP. Nous sommes d'accord pour qu'un membre du personnel de chacun de nos ministères et organismes soit désigné représentant principal au sein d'un groupe de travail interministériel. D'autres représentants de nos ministères et organismes pourront aussi être désignés, au besoin. Nous sommes également d'accord pour mandater des représentants afin qu'ils participent aux travaux de tout sous-comité additionnel requis aux fins de la mise en œuvre du RCISP.

4 APPROCHE RELATIVE AU RCISP

4.1 Responsabilisation

Nous avons une responsabilité collective envers le RCISP, dont la mise en œuvre adéquate suppose la réussite des projets individuels. Nous comprenons que chacun de nous devra rendre des comptes en ce qui concerne :

- la réalisation de nos projets respectifs de GI/TI et des objectifs prévus en matière d'III;
- la collecte et la gestion que fait l'organisation de l'information utilisée dans le RCISP;
- la communication de renseignements à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation;
- la collaboration avec nos partenaires du RCISP à la réalisation de nos projets respectifs.

4.2 Ressources affectées aux programmes

Nous acceptons de travailler en collaboration afin de cerner les meilleurs moyens de financer la mise au point et l'exploitation du RCISP.

4.3 Liens

En vue de renforcer le RCISP, nous surveillerons l'évolution d'initiatives connexes (Gouvernement en direct [au gouvernement fédéral], diverses initiatives provinciales en matière d'III, etc.) et nous tâcherons d'en tirer profit lorsque cela sera possible.

4.4 Problèmes et risques

Nous acceptons d'identifier et de gérer les problèmes et risques liés au RCISP afin d'assurer la protection des intérêts du public. Parmi ceux connus, citons les suivants :

- *Vu le manque de structures de gestion interministérielle formelles pour une initiative multiprojet complexe, nous continuerons à avoir de la difficulté à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour le RCISP et à allouer des ressources à cette fin.* Nous devons pouvoir bénéficier de soutien en ce qui a trait aux nouveaux moyens de poursuivre nos activités et aux arrangements en matière de gestion de secteurs horizontale/partagée, sans quoi le RCISP ne pourra pas être mis en œuvre.
- *L'engagement envers le RCISP ne se manifeste peut-être pas au sein de chacune de nos organisations, particulièrement lorsque les objectifs de rendement convenus et les communications internes ne font pas la promotion de la réalisation de la vision en matière d'III.* Or, le RCISP doit être considéré comme une priorité au sein de nos organisations pour que sa mise en œuvre se fasse dans les plus brefs délais.
- *Les modifications législatives nécessaires ne seront peut-être pas apportées en temps opportun; et certaines contraintes d'ordre culturel limiteront peut-être l'appui et la participation de notre personnel.* Nous devons pouvoir disposer du financement nécessaire pour les travaux d'élaboration des politiques relatives au RCISP, et ce, afin que la mise en œuvre du RCISP se fasse de façon rapide et complète.
- *Les ministères/organismes ne connaissent peut-être pas les politiques, normes et lignes directrices nationales en matière d'information sur la justice pénale.* Or, l'adhésion volontaire à des politiques ou à des normes communes aura un effet favorable sur la synchronisation des activités, les frais globaux et le nombre de partenaires intégrés au RCISP.
- *Les consultations et le travail en collaboration nécessaires à la mise en œuvre du RCISP auront peut-être un impact sur la synchronisation de nos projets individuels.* La mise en œuvre du RCISP nécessite des consultations supplémentaires qui n'étaient pas prévues au départ dans le plan de nos projets individuels, mais qui sont néanmoins essentielles pour l'efficacité et l'optimisation du RCISP.
- *Le manque de ressources spécialisées consacrées à la gestion du RCISP dans son ensemble limite notre capacité d'évaluer de façon éclairée l'impact de modifications sur nos projets individuels et de les classer par ordre de priorité.* Nous devons pouvoir disposer du financement nécessaire pour réaliser le plein potentiel du RCISP et pour en tirer tous les avantages possible.
- *Les exigences posées par de nombreux nouveaux partenaires finiront peut-être par devenir contradictoires ou excessives.* Nous devons donc planifier l'évolution et la croissance du RCISP et définir des priorités claires pour que le RCISP soit mis en œuvre dans les meilleurs délais et pour que nous puissions en tirer profit le plus possible.

5 APPROBATION ÉCRITE ET MODE DE RÉVISION DE LA CHARTE

Nous reconnaissons que le RCISP est une initiative en cours devant faire l'objet d'examens réguliers qui nous permettront de nous assurer qu'elle continuera à répondre à nos exigences collectives ainsi qu'à celles liées à la vision en matière d'III. À cette fin, un examen annuel de la présente Charte sera entrepris, et des modifications ou ajouts pourront être effectués par n'importe lequel des signataires désignés ci-après. De telles modifications seront approuvées par consensus.

ANNEXE B

Membres du Comité directeur sur l'intégration de l'information de la justice 2001-2002

M[me] Nicole Jauvin (présidente)
Sous-solliciteur général du Canada

M[me] Michelle D'Auray
Dirigeante principale de l'information au Secrétariat du Conseil du Trésor

M. Michel Dorais
Sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

M. Ian Glen
Président de la Commission nationale des libérations conditionnelles

M. Ross Hornby
Secrétaire adjoint du secteur des opérations gouvernementales du Secrétariat du Conseil du Trésor

M. Roy Jones
Directeur exécutif du Centre canadien de la statistique juridique

M[me] Lucie McClung
Commissaire du Service correctionnel du Canada

M. Morris Rosenberg
Sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du Canada

M. Rob Wright
Commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada

M. Giuliano Zaccardelli
Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada

ANNEXE C

Membres du Groupe de travail interministériel sur l'intégration de l'information de la justice 2001-2002

M. Greg Wright, ministère du Solliciteur général du Canada (président)

M[me] Kimber Johnston, ministère de la Justice

M. Jay Khosla, Citoyenneté et Immigration Canada

M. Greg Clarke, Centre canadien de la statistique juridique

M. Mark Connolly, Agence des douanes et du revenu du Canada

M. Richard Harvey, Service correctionnel du Canada

M. Ranjan Nag, Secrétariat du Conseil du Trésor

M[me] Vicky Johnston, Secrétariat du Conseil du Trésor

M. Rod Smith, Gendarmerie royale du Canada

M. Don Tully, Commission nationale des libérations conditionnelles